

Assemblée Générale

du 29 mai 2018



MSA Marne Ardennes Meuse
24, boulevard Roederer - 51077 Reims Cedex
www.msa085155.fr

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le Président MENNESSON accueille les délégués cantonaux convoqués par mail et par courrier le 3 mai 2018 (Annexe 1) et les personnalités invitées. Il les remercie de leur participation.

CONSTITUTION ET NOMINATION DU BUREAU

Le Président MENNESSON propose à l'Assemblée Générale les désignations suivantes :

Assesseurs

■ 1 ^{er} collège	Meuse	Marie-Bernard CHRETIEN
■ 2 ^{ème} collège	Ardennes	Christine SOMME
■ 3 ^{ème} collège	Marne	Marie-Thérèse FOY

Secrétaire

Hubert BRUNEEL

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, approuve ces propositions.

QUORUM

Le Président MENNESSON précise que :

- Le nombre total de Délégués convoqués est de 786.
- Le nombre de Délégués présents ayant signé la feuille d'émargement est de 207.

Le quorum est atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 MAI 2017

Le Président MENNESSON précise que le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2017 a été adressé aux Délégués.

Une erreur s'est glissée sur les collèges d'appartenance des assesseurs. Il faut donc lire :

■ 1 ^{er} collège	Meuse	Pascale GUIOT
■ 2 ^{ème} collège	Marne	Patrick SCHMITT
■ 3 ^{ème} collège	Ardennes	Vincent BERTRAND

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2017 est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITE DU DIRECTEUR GENERAL

La MSA est une organisation mutualiste chargée d'une mission de service public. A ce titre, il lui appartient de :

- gérer la protection sociale des actifs et des retraités de l'agriculture et de leurs familles,
- contribuer au développement et à l'animation des territoires ruraux.

Au travers du rapport d'activité, j'ai le plaisir de vous rendre compte des réalisations de la MSA et de l'engagement professionnel de ses collaborateurs qui, chaque jour, mettent leurs compétences au service de la solidarité.

Je vous propose d'évoquer avec vous :

- Les faits marquants de l'année écoulée
- Notre politique de santé
- Notre relation de service
- Les évolutions législatives et organisationnelles en cours
- Nos résultats de gestion
- Et notre projet d'entreprise

Au cours de l'année 2017, les services ont versé 598 millions d'€ de prestations, montant relativement stable par rapport aux années antérieures.

Les pensions de retraite représentent près des 2/3 des prestations versées. Depuis plusieurs années, le montant moyen des pensions continue de progresser alors que le nombre de retraités diminue. La progression des pensions est particulièrement significative pour les nouveaux retraités non salariés. Elle résulte de la réforme de l'assiette des cotisations sociales des années 90.

Comme en 2016, l'évolution des dépenses de santé reste maîtrisée. Les remboursements de médicaments ont diminué pour la deuxième année consécutive. Par contre, les frais de transport sanitaire ont fortement augmenté.

Nous avons versé 30,2 millions de prestations famille, logement et précarité, un montant qui progresse et qui est lié à l'augmentation du nombre de familles, notamment pour les salariés agricoles.

En 2017, les services ont émis 404,1 millions de cotisations sociales.

Entre 2014 et 2017, les cotisations sociales des non salariés ont diminué de 32 % :

- 30 % en Marne
- 38 % dans les Ardennes et dans la Meuse

En 2017, 29 % des chefs d'exploitation ont déclaré un revenu professionnel inférieur à 4 370,00 € par an.

Ces chiffres mettent en évidence la chute du revenu agricole et surtout les disparités de situations par départements, petites régions et filières.

Au 1^{er} janvier 2016, le taux de la cotisation AMEXA était passé de 10,04 % à 3,04 %. Au 1^{er} janvier 2018, il est devenu progressif allant de 1,5 % à 6,5 % en fonction de l'assiette. Avec cette évolution législative, les chefs d'exploitation auront à acquitter une cotisation AMEXA en augmentation à partir d'une assiette de 13 500,00 € par an.

En 2017, nous avons versé 4,37 millions d'aides individuelles et collectives d'action sanitaire et sociale, soit 4,8 % de plus qu'en 2016. Ces aides concernent toutes les générations. Elles permettent de répondre à des demandes en progression.

La MSA a maintenu son action pour aider les entreprises en difficultés. Après avoir doublé en 5 ans, le montant des échéanciers de paiement des cotisations sociales a diminué en 2017 passant de 7,4 à 5,7 millions. Cette nouvelle tendance est, pour partie, la conséquence de la baisse des cotisations sociales.

S'agissant des prises en charge partielles de cotisations sociales, 807 K€ ont été attribués pour un montant moyen de 1 680,00 € par chef d'exploitation.

Pour compléter ces interventions, le Conseil d'Administration a décidé de verser des aides complémentaires aux agriculteurs entrant dans les dispositifs REAGIR, aux salariés en situation d'insertion par l'activité économique et aux salariés déclarés inaptes au travail, accompagnés par les travailleurs sociaux.

Le nombre de personnes devant faire appel aux minima sociaux continue d'augmenter.

En 2017, le nombre de personnes ayant droit pour elles-mêmes et leur famille à la Couverture Maladie Universelle Complémentaire a progressé de 19,7 %, à l'aide à la complémentaire santé de 19,2 %, au Revenu de Solidarité Active de 7,0 % et à la Prime d'Activité de 18,1 %.

Ces évolutions montrent l'étendue des besoins et le caractère indispensable d'une protection sociale de qualité.

Elles nécessitent de renforcer les mécanismes de solidarité pour garantir à chacun l'accès aux prestations et aux soins, enjeu particulièrement sensible pour ceux qui vivent sur les territoires ruraux.

Dans le domaine de la santé, l'Etat a présenté un plan pour renforcer l'accès aux soins sur les territoires. Il a demandé aux Agences Régionales de Santé de faire émerger des projets locaux en impliquant tous les acteurs, professionnels de santé, élus locaux, partenaires, dont la MSA. Pour ce faire, l'Etat s'inscrit dans des logiques incitatives et participatives proches des méthodes de développement social local que la MSA maîtrise pour conduire ses projets.

Il appartient donc à la MSA d'apporter son savoir faire en matière de conduite de projets et de promouvoir son offre de prévention pour agir sur l'organisation des soins. Dans la pratique, cela veut dire :

- faciliter l'exercice des professionnels de santé,
- mieux articuler les relations entre le médical et le social,
- initier de nouveaux modes d'exercice de la médecine,
- améliorer l'accès aux soins et développer des parcours de santé incluant la prévention,

pour prendre en charge de façon globale les patients.

A ce titre, la MSA propose à l'ensemble de ses adhérents et aussi à tous les publics, des actions de prévention ciblées et adaptées à chaque génération.

Je cite l'Education Thérapeutique du Patient pour apprendre à gérer sa maladie et à bien suivre son traitement, les ateliers nutrition, mémoire, santé active, bien-être, sommeil, équilibre et activité physique, la gamme des actions de prévention est large pour rester en bonne santé et prendre soin de soi.

En 2017, nous avons déployé la nouvelle formule des Instants Santé pour proposer des bilans de santé dédiés aux personnes qui ne vont pas consulter et qui, potentiellement, ont besoin de mieux prévenir les risques liés à leurs habitudes de vie et à leur activité professionnelle.

Dans un contexte de transformation numérique qui concerne toute la société, les particuliers comme les professionnels, utilisent de plus en plus internet. C'est pourquoi notre offre de service est en constante évolution pour nous adapter aux différentes attentes, en développant une offre multi-services et multicanal, qui corresponde à la situation de chacun et à la nature des questions à traiter, et aussi pour tirer les avantages qu'apporte le numérique pour diffuser et partager très rapidement l'information en toute sécurité.

Plus clair et plus interactif, notre site internet a été repensé pour faciliter l'accès à l'information et aux services en ligne. De plus, il est accessible depuis une tablette ou un smartphone.

Les services en ligne sont le moyen d'effectuer de plus en plus d'opérations sans avoir à se déplacer. Plus de 61.000 personnes ont choisi d'utiliser leur espace privé pour réaliser leurs démarches, échanger par mail, consulter et gérer leurs comptes. En 2017, l'accueil digital MSA, ce sont 700.000 visites du site, 22.700 mails reçus et 43.000 envoyés, de la documentation électronique mise à disposition et MSA ACTU, la news-letter adressée aux chefs d'exploitation et d'entreprise.

La MSA propose des accompagnements soit en réunion, soit de façon individuelle pour aider les personnes à se familiariser avec le numérique.

Dans quatre de nos agences, les adhérents peuvent accéder à des postes libre-service.

Nous nous sommes associés au déploiement des Maisons de Services Au Public. Ces espaces, mutualisés entre plusieurs opérateurs, ont pour mission d'accueillir, d'orienter, d'informer et d'aider les personnes. Le personnel de ces espaces facilite l'appropriation du numérique.

Le téléphone reste un moyen de contact très utilisé. Chaque jour, les téléconseillers répondent aux sollicitations des particuliers et des professionnels. En 2017, ils ont reçu 235.000 appels.

La proximité est devenue digitale tout en étant humaine.

La MSA propose un accompagnement personnalisé à des moments importants de la vie professionnelle et personnelle à travers différents services :

- au moment de l'affiliation pour les nouveaux chefs d'exploitation et de l'entrée dans le régime pour les nouveaux salariés. Les Conseillers en Protection Sociale ont, en 2017, suivi et conseillé près de 1.700 professionnels,
- durant la grossesse, pour préparer au mieux la future naissance,
- lors de la préparation et du départ à la retraite pour accompagner les adhérents durant la période de la cessation d'activité.

Dans nos agences, près de 4.000 personnes ont été reçues en rendez-vous. Ce mode d'accueil permet de prendre le temps nécessaire avec chaque adhérent reçu pour traiter ses démarches et pour l'accompagner en évitant des attentes trop longues et des passages successifs.

Sur le site du Polidome, face à l'hippodrome, nous avons ouvert le nouveau lieu d'accueil de REIMS, fin novembre 2017.

L'agence MSA, les services médicaux et l'accueil téléphonique ont été transférés du site Roederer dans un immeuble entièrement rénové.

Nous sommes aujourd'hui engagés dans un projet de mutualisations avec la MSA Ile de France. Il s'agit d'un vaste projet qui est impulsé par la Caisse Centrale de la MSA pour continuer à gagner en performance tout en conservant notre ancrage territorial.

Il s'agit d'une démarche au long cours qui concerne l'ensemble des 35 MSA du réseau qui, par groupe de 2 ou de 3, mutualisent une partie de leurs activités.

Le projet de mutualisations des MSA IDF et MAM a été adopté en début d'année 2017 par les deux Conseils d'Administration. Dans la foulée, nous avons consacré l'année 2017 à préparer sa mise en œuvre opérationnelle.

Avec nos collègues d'Ile de France, nous avons travaillé de concert pour construire un projet partagé en recherchant les convergences et en s'appuyant sur les bonnes pratiques de chacun afin d'aboutir à des solutions consensuelles.

Nous avons su dépasser nos différences tout en respectant nos spécificités grâce à une démarche participative qui a associé les cadres et le personnel qui ont et sont toujours fortement mobilisés.

Ce projet est en cours de mise en place depuis mars 2018. Il se traduit par une nouvelle organisation des services concernés et de nouvelles modalités de fonctionnement tant au sein de chaque MSA qu'entre les deux MSA.

Il s'agit d'une profonde mutation qui amène des salariés à changer d'activités et à apprendre un nouveau métier et qui engendre des perturbations.

Dans un premier temps, les mutualisations ont des incidences sur les délais de traitement des dossiers et sur la qualité de service. Dans un second temps, elles permettront d'offrir la qualité de service attendu tout en dégagant des gains de productivité.

L'année 2017 a été l'année de la généralisation de la Déclaration Sociale Nominative. Pour les employeurs, les éditeurs de logiciels, les tiers déclarants et la MSA, la DSN a complètement modifié les procédures de déclarations. Sa mise en œuvre a posé de nombreuses difficultés dont certaines sont encore en cours de règlement. Ce constat, partagé par tous les acteurs, met en évidence l'ampleur du changement et la complexité du passage du calcul des cotisations par la MSA à la déclaration des cotisations par les employeurs.

Par ailleurs, les échéances très contraintes n'ont pas permis de disposer des logiciels informatiques complètement aboutis dans les délais impartis.

Nous nous sommes consacrés aux traitements des difficultés et à la définition des solutions à apporter pour fluidifier les circuits, fiabiliser les procédures, diminuer les charges de traitement des flux et répondre aux besoins des employeurs. Ceux-ci doivent avoir l'assurance que les paiements transmis sont bien reçus et maîtrisés et avoir la lisibilité indispensable pour suivre leurs comptes.

Ainsi, pour 2018, nous avons simplifié les modalités de transmission des flux et nous devons régler toutes les anomalies dont les écarts entre les déclarations enregistrées et les cotisations payées.

Le nouveau TESA est entré en service depuis le 1^{er} avril de cette année et intégrera toutes les fonctionnalités au 1^{er} octobre 2018.

La montée en charge du nouveau TESA est progressive et demande du temps car elle nécessite un travail d'appropriation pour les employeurs. Considérant cette réalité, la MSA a maintenu le TESA Web jusqu'au 31 décembre 2018 pour les employeurs n'embauchant que des saisonniers. Une position qui doit faciliter l'organisation de la vendange 2018, sachant que la généralisation du TESA Web en 2017 s'était bien passée.

Ces évolutions législatives et organisationnelles d'ampleur se traduisent par un travail important. Nous sommes en flux tendus car nous devons faire face à l'activité de tous les jours tout en investissant pour l'avenir. Cette situation ne nous permet pas d'apporter le service optimal, notamment pour le versement des retraites et des prestations familiales. Nous en sommes conscients et mettons en place des plans d'actions pour répondre à l'urgence sociale et pour progressivement régler les prestations dans les délais, tout en maintenant nos efforts de gestion.

En effet, depuis les années 2000, les MSA ne cessent de réduire leurs charges. Avec la Convention d'Objectifs et de Gestion 2016-2020, l'Etat nous a demandé de continuer à améliorer notre performance de gestion. Sur cette période de 5 ans, nous devons réduire les effectifs salariés de plus de 10 %.

En 2017, l'ensemble de nos charges a diminué de - 1,5 % alors que notre activité a progressé sur les trois dernières années à un rythme moyen de 3 %.

La MSA Marne Ardennes Meuse a déjà réalisé des efforts significatifs et elle doit les intensifier. Notre objectif est bien :

- de concilier l'amélioration du service rendu et les économies nécessaires de gestion,
- de donner du sens à la réduction des charges en conjuguant performance économique, lien social et gestion durable des ressources.

Pour porter de telles ambitions, nous devons constamment agir sur notre organisation et notre fonctionnement afin de prendre en considération les attentes de toutes les parties prenantes de l'entreprise que sont les salariés, les adhérents, les entreprises et les fournisseurs.

Aussi, nous donnons les moyens à nos salariés d'entretenir leurs compétences, d'accroître leur savoir-faire et de gagner en efficacité. Nous devons les accompagner dans le changement et les motiver. Le développement du potentiel de chacun est essentiel à la réussite collective. En 2017, 1 065 jours de formation ont été dispensés pour garantir la qualité de service et permettre à chacun d'enrichir son parcours professionnel.

La qualité de vie au travail est un levier de performance pour notre entreprise et nous devons être attentifs au ressenti et au vécu de chaque salarié. Une enquête a été réalisée en octobre 2017 dans toutes les MSA auprès des salariés pour qu'ils expriment librement leur point de vue et leurs attentes. Cette enquête constitue le baromètre social de notre Institution et a montré l'attachement des salariés de la MSA Marne Ardennes Meuse à leur entreprise ainsi qu'à leurs missions.

Nous veillons aussi à réduire les impacts de nos activités sur l'environnement dans une logique de développement durable. Nous concrétisons cet objectif en limitant le papier grâce au digital, en réduisant et en valorisant nos déchets. Ainsi, nous recyclons le mobilier et le matériel informatique grâce à des partenariats avec des associations et des entreprises sociales locales.

Aussi, avons-nous fait le choix de mettre la Responsabilité Sociale de l'Entreprise au centre de notre projet d'entreprise et au cœur de nos pratiques professionnelles.

Agir aujourd'hui en pensant à demain, tel est le sens de notre projet d'entreprise porté par le Comité de Direction soutenu par le Conseil d'Administration et partagé avec l'ensemble des collaborateurs.

Je tiens d'ailleurs à remercier l'ensemble des collaborateurs, quelle que soit leur fonction, pour leur forte contribution.

Enfin, je remercie très sincèrement, le premier Vice-Président et le Conseil d'Administration pour leur soutien et pour la confiance qu'ils nous accordent. Dans une entreprise mutualiste, cela est essentiel afin de satisfaire les attentes des adhérents et contribuer au développement de nos territoires.

PRESENTATION ET VOTE DE LA RESOLUTION FINANCIERE

En l'absence de Magali MANGIN, Agent Comptable, le Président demande à Hubert BRUNEEL de présenter la résolution relative à l'affectation du résultat de santé au travail.

Avant de vous présenter la résolution relative à la santé au travail, je vous informe que les comptes de l'exercice 2017, de la MSA Marne Ardennes Meuse, ont été approuvés par le Conseil d'Administration et validés par le Directeur Général et l'Agent Comptable de la CCMSA.

En vertu de l'article D 723-230 du code rural modifié par le décret n°2013-1223 du 23 décembre 2013, l'Assemblée Générale décide :

- de ramener la réserve de santé au travail à son maximum (équivalent à 6 mois de fonctionnement) soit 1 455 713,23 €,
- d'ajuster le report à nouveau en conséquence par l'affectation d'une somme de 38 396,85 € provenant de la réserve de santé au travail.

La réserve étant à son niveau maximum, le résultat dégagé en 2017 au titre de la Santé au Travail, soit 535 261 € est remonté à la CCMSA.

Après ces opérations, les réserves sont ainsi réparties :

RESERVES	31.12.2016	31.12.2017
Immobilisations	0 €	0 €
Générale	0 €	0 €
Solidarité	0 €	0 €
RESERVES OA/ASS/CM	0 €	0 €
Réserves ST	1 494 110,08 €	1 455 713,23 €
Report à nouveau ST	2 409 302,86 €	2 447 699,71 €
RESERVES ST	3 903 412,94 €	3 903 412,94 €
TOTAL	3 903 412,94 €	3 903 412,94 €

Les Délégués adoptent à l'unanimité la résolution présentée.

PRESENTATION ET VOTE DES VOEUX

Frédéric CHINY, Président du Comité de Protection Sociale des Salariés, présente les vœux aux délégués.

1^{er} vœu :

La réforme des retraites est l'un des grands chantiers de ce quinquennat. Il s'agit d'un projet d'envergure dont l'objectif est de mettre progressivement en place un régime des retraites dit universel qui remplacerait le système actuel, en ayant pour principe qu'un euro cotisé donne à tous le droit au même niveau de pension de retraite.

Dans cette perspective, l'Assemblée Générale demande à ce que la situation des salariés agricoles dont les travailleurs saisonniers et occasionnels et celle des non-salariés, chefs d'exploitation et conjoints participant aux travaux, soient bien prises en considération.

2^{ème} vœu :

Le développement de l'emploi est un enjeu économique et social pour l'agriculture de notre région et pour notre pays.

L'Assemblée Générale :

- considère qu'il faut promouvoir et valoriser l'emploi salarié dans toutes les filières de l'agriculture,
- estime qu'il est nécessaire d'adapter la législation sociale aux réalités des petites entreprises et de faciliter leurs démarches administratives plutôt que de se tourner vers des solutions alternatives telles que l'auto-entrepreneuriat ou le détachement de main d'œuvre.

3^{ème} vœu :

Les personnes qui habitent les territoires ruraux connaissent de plus en plus de difficultés pour accéder aux services, ceci à tous les âges de la vie.

L'Assemblée Générale :

- rappelle la nécessité de réduire les inégalités territoriales,
- souligne l'engagement de la MSA qui apporte des réponses adaptées aux besoins exprimés sur les territoires en mobilisant ses services de proximité et ses élus,

- demande à ce que la MSA dispose de moyens pour continuer à contribuer au développement et à l'animation des territoires.

L'Assemblée Générale adopte, à l'unanimité, les vœux qui seront transmis à la Caisse Centrale de la MSA.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Je tiens à exprimer à nouveau ma satisfaction de vous retrouver ce matin et de voir que vous êtes nombreux à avoir répondu à mon invitation.

Pour un organisme de Sécurité Sociale à gouvernance mutualiste, l'Assemblée Générale est un moment privilégié d'information, d'échanges et de dialogue entre nous et en présence de nos partenaires qui nous font le plaisir tous les ans de partager nos travaux.

Dans une société marquée par de profondes mutations et par des crises, la protection sociale est essentielle.

Elle est au cœur de la cohésion sociale de notre pays et de nos territoires. Elle constitue un pacte majeur qui amène tous les citoyens à être collectivement liés les uns aux autres et à exercer la solidarité pour chacun au nom de tous.

Elle contribue à rendre notre société moins injuste face aux aléas du sort, de la maladie, de l'accident et des difficultés de la vie. Elle s'inscrit dans un contrat de solidarité qui concerne chacun d'entre nous à tous les moments de la vie.

La mission de la MSA est d'être à l'écoute de ses adhérents, d'accompagner les personnes en difficultés, de réduire les inégalités, de promouvoir la santé et de faciliter l'accès aux services.

Elle contribue à l'amélioration des conditions de vie des adhérents et au développement des territoires.

Je voudrais ici illustrer ce propos à travers la diversité de nos interventions.

S'agissant des agriculteurs en situation d'épuisement professionnel, la MSA a créé, en 2017, l'aide au répit, qui permet aux agriculteurs d'être remplacés sur leur exploitation quand ils ont besoin de lever le pied et de récupérer. Cette aide a été financée par l'Etat sur une enveloppe de crédits réservés uniquement à l'exercice 2017. A la MSA Marne Ardennes Meuse, 602 jours de remplacement ont été financés par la MSA Marne Ardennes Meuse.

Votre Conseil d'Administration a décidé de la reconduire en mobilisant ses fonds propres d'action sanitaire et sociale et grâce à un apport financier de la Fondation du Crédit Agricole du Nord-Est. Je tiens ici à exprimer mes plus vifs remerciements à la Fondation qui s'est associée au dispositif et qui concourt ainsi à sa pérennité. L'aide au répit s'inscrit dans une démarche globale d'accompagnement social des agriculteurs assurée par les travailleurs sociaux pour leur apporter un soutien moral et psychologique.

La MSA s'est engagée, depuis plusieurs années, dans la prévention du suicide et a mis en place « Agri'Ecoute ». Depuis sa création, le nombre d'appels a fortement augmenté, ce qui a conduit la MSA à renforcer le dispositif en lien avec une structure de professionnels de l'écoute en cas de situation de grande détresse. Cette structure assure une écoute 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, avec des psychologues qui peuvent assurer un suivi et intervenir, en cas de nécessité, avec les services d'urgence.

La MSA est profondément attachée au dispositif REAGIR car il permet :

- de redonner espoir aux agriculteurs en difficultés,
- de bien identifier les situations,
- de les prendre en charge de façon globale,

- de se coordonner pour les accompagner grâce notamment à l'intervention des travailleurs sociaux de la MSA,
- d'établir des relations de confiance sur la base du respect et de la confidentialité,
- de proposer et de mettre en œuvre des solutions adaptées de façon contractuelle.

Le Ministère de l'Agriculture a demandé à ce que des cellules d'accompagnement des agriculteurs en difficultés soient mises en place sur l'ensemble du territoire national. La MSA estime qu'il faut s'appuyer sur ce qui existe et fonctionne et que nos dispositifs REAGIR sont en capacité d'assurer l'animation de ces cellules.

Enfin, dans le cadre de REAGIR, nous devons trouver des solutions pour accompagner les agriculteurs en difficultés en fin de carrière en lien avec l'installation.

Je sais que la Commission Agricole du Conseil Régional sera ouverte et attentive aux propositions qui seront formulées.

Je souhaite évoquer l'installation des jeunes agriculteurs pour laquelle la MSA est un partenaire actif. En effet, l'installation est un enjeu pour l'avenir de l'économie de notre région. Toute création d'entreprise est un projet économique et humain pour lequel il convient de donner les moyens de la réussite.

Entre 2012 et 2016, le nombre d'installations de jeunes agriculteurs aidées a diminué : - 24 % sur l'ensemble de la région Grand Est. Le taux de remplacement des cessations d'activité par des installations de jeunes agriculteurs est passé, sur cette même période, de 45 % à 38 %.

Ces données nous appellent à mieux soutenir l'installation des jeunes agriculteurs. La MSA est un des membres actifs des points accueil installation. Elle propose une offre d'accompagnement personnalisée aux nouveaux chefs d'exploitation pour faciliter leurs démarches administratives. Les nouveaux installés peuvent bénéficier d'un diagnostic sécurité de leur exploitation et d'une visite médicale professionnelle. La protection sociale concourt à la pérennité des entreprises et à la qualité de vie des jeunes agriculteurs et de leurs familles. La MSA a demandé, lors de la dernière réunion du Comité Régional de l'Installation et de la Transmission des Exploitations, à ce qu'elle intervienne dans tous les stages 21 heures sur les 10 départements du Grand Est, demande qui a fait l'objet d'un consensus des acteurs de l'installation.

Et puisque je parle des jeunes, je voudrais dire combien il est utile de les préparer à la prise de responsabilité, de savoir reconnaître et d'encourager leurs initiatives et de leur faire confiance.

Ce sont les raisons pour lesquelles, la MSA renouvelle, tous les ans, deux actions en direction des jeunes :

- le trophée Prévention Jeunes, avec la MSA Sud-Champagne et GROUPAMA, qui constitue un moyen original et constructif de sensibiliser les futurs agriculteurs et salariés agricoles à la santé et à la sécurité avec leurs enseignants en les invitant à réaliser des projets intégrant la prévention des risques professionnels,
- l'appel aux Projets Jeunes dont l'objet est de soutenir des groupes d'adolescents à réaliser sur leurs lieux de vie des projets dans de nombreux domaines.

Les jeunes ont des idées qui ne demandent qu'à germer. Des idées qui concourent au mieux vivre ensemble. A ce titre, le projet « Mieux vivre ensemble : moins d'incivilités, plus de respect » est exemplaire. Depuis plusieurs années, la MSA avec les acteurs locaux du territoire de Sainte-Menehould a réalisé un travail d'envergure pour lutter contre les incivilités et le harcèlement en milieu scolaire. En 2017, les équipes de la MSA ont contribué à la réalisation de nouvelles actions, notamment pour renouer le dialogue parents/enfants.

Des actions citoyennes construites par et pour les jeunes, leurs parents et leurs enseignants avec le soutien de la Communauté de Communes.

L'année 2019 va être, pour la protection sociale, l'année de la réforme des retraites. Nous sommes, sous la conduite de Jean-Paul DELEVOYE, dans la phase de consultation et de préparation du projet.

Quelles sont les orientations de l'Etat à ce jour ?

- Maintenir la répartition et renforcer la solidarité entre les générations en instituant un régime universel englobant les régimes de base et les régimes complémentaires.
- Construire un système commun, tout en distinguant les catégories professionnelles : salariés, indépendants dont les agriculteurs, professions libérales et fonctionnaires.
- Mettre en place des mécanismes reconnaissant mieux le travail, considérant qu'un euro cotisé doit donner les mêmes droits à tous, en allant vers un système par points, les pensions étant calculées en fonction du nombre de points acquis durant toute la carrière.
- Maintenir une part de solidarité pour prendre en compte les périodes d'interruption d'activité sachant que le Président de la République a pris un engagement pour garantir un niveau minimal de pension à hauteur de 833,00 € par mois en 2020.
- Prévoir un écart significatif entre les pensions financées par la solidarité nationale et les pensions acquises par les cotisations sociales.

Quelle est la situation pour les non salariés agricoles ?

Le montant moyen des retraites non salariés est très proche de la moyenne des salaires, à savoir 1.237,00 €.

80 % du financement des retraites agricoles est assuré par la compensation démographique et par la fiscalité.

Quels sont les enjeux pour l'avenir des retraites des non-salariés agricoles ?

La perspective d'un régime par points remet en cause les demandes défendues par la profession agricole telles que le calcul des pensions sur les 25 meilleures années.

Le principal enjeu concerne le niveau des pensions pour éviter de fabriquer à nouveau des petites retraites. Pour cela, il faudra définir le niveau minimal de cotisations et les autres modalités de financement pour garantir un niveau minimal de pensions.

Cette réforme d'envergure devrait concerner les générations nées à partir des années 60 et sera mise en place au terme d'une période de transition, durant laquelle la question actuelle des petites retraites agricoles restera posée.

La MSA est une Institution forte de son utilité et de ses valeurs, riche des femmes et des hommes qui la font vivre et la font progresser, une Institution qui garde un visage à travers ses salariés, ses services de proximité et ses élus.

Vous, les délégués de la MSA, incarnez sur le terrain les valeurs du mutualisme que sont la solidarité, la responsabilité et la démocratie sociale. Vous assurez un lien avec les populations agricoles et rurales.

Vous vous impliquez au côté des équipes de la MSA et vous facilitez les partenariats pour prendre des initiatives et contribuer à la réalisation des projets sur vos territoires.

Je tiens ici à vous adresser mes remerciements et à souligner votre contribution.

Je remercie les administrateurs pour leur engagement et leur participation active et assidue à la gouvernance de notre MSA et pour la représenter auprès de nos partenaires.

Je voudrais souligner le rôle et l'engagement de notre premier Vice-Président, Alain DYJA, et des Présidents des Comités d'Action Sanitaire et Sociale, de Protection Sociale et des Comités Départementaux : Isabelle FOURQUET, Etienne HAMAIDE, Frédéric CHINY, Jean-Marc PILARD, Didier RIES et Régis JACOBÉ qui nous représente aussi à la CCMSA.

Et, au nom du Conseil d'Administration, je remercie tout particulièrement les collaborateurs de la MSA qui doivent s'adapter à un nouveau fonctionnement à travers les mutualisations et qui doivent mettre en œuvre de nouvelles législations telles que la DSN, le nouveau TESA et la LURA. Merci encore pour votre engagement et votre volonté de vouloir réussir ces nouveaux enjeux.

Merci aussi à Hubert BRUNEEL et son équipe de direction qui doivent, avec des moyens de plus en plus contraints, répondre aux attentes de nos adhérents et démontrer que la MSA est incontournable pour la protection sociale du monde agricole et pour l'animation du milieu rural.

Alain DYJA remercie le Président MENNESSON pour la présentation du rapport moral et propose un temps d'échanges en demandant aux participants s'ils souhaitent poser des questions.

Brigitte LEROY, 3^{ème} collègue, Sézanne pose une question concernant le nouveau TESA et sur les obligations des employeurs, notamment sur le fait de réaliser la fiche de paie le dernier jour du mois et également d'éditer les documents à remettre aux saisonniers qui ne sont disponibles que le lendemain. Elle aborde aussi le problème de réseau internet en milieu rural avec l'impossibilité de visualiser le tutoriel qui se trouve sur le site MSA.

Hubert BRUNEEL fait un point sur la mise en place du nouveau TESA. Ce nouveau dispositif a été créé et mis en place par l'Institution pour proposer une solution alternative à la Déclaration Sociale Nominative (DSN). Sur le principe, je pense que tous ceux qui ne souhaitent pas s'équiper d'un logiciel pour pouvoir faire leur DSN peuvent trouver une solution. Nous avons travaillé, notamment, en relation avec les utilisateurs en réunissant des focus groupes. Des questions ont été posées, comme celles que vous posez ce matin avec beaucoup de justesse, telle que la mise à disposition du bulletin de salaire pour les salariés au moment où ils quittent l'entreprise, considérant les obligations de l'employeur vis-à-vis de ses salariés.

Les volets sociaux qui ont été saisis le jour même jusqu'à 15h30 pendant la semaine doivent permettre à l'employeur d'avoir l'ensemble des éléments pour produire le bulletin de salaire. Par contre, reste le problème lors de la saisie des éléments le week-end car la production du bulletin de salaire n'est pas possible avant le lundi matin.

Nous mesurons qu'il y a encore des difficultés à régler eu égard aux obligations que vous avez en tant qu'employeurs. Vous évoquez aussi ce que la MSA a mis en place pour faciliter le déploiement du nouveau TESA, à savoir un mini site et des tutoriels pour accompagner les employeurs en mettant à leur disposition un ensemble d'informations pour utiliser le nouveau TESA. Nous assumons nos responsabilités mais, effectivement, la couverture et la disponibilité du réseau est indispensable pour pouvoir accéder à ces différents services digitaux. Par ailleurs, nous avons tenu des réunions d'information et de formation et les conseillers sont à votre disposition. Nous allons continuer à déployer nos efforts pour permettre aux employeurs de pouvoir s'approprier, progressivement, le nouveau TESA dont on sait que les fonctionnalités sont malgré tout bien plus complexes que celles du TESA WEB. C'est pourquoi nous avons répondu à la demande des employeurs, qui emploient des travailleurs saisonniers, de pouvoir continuer à utiliser le TESA WEB jusqu'au 31 décembre 2018. C'est vraiment une problématique forte pour l'ensemble des partenaires, employeurs, prestataires de service et la MSA, de travailler ensemble pour résoudre les difficultés auxquelles nous sommes tous confrontés, afin de vous permettre de vous approprier ce nouvel outil. Le nouveau TESA ne sera vraiment opérationnel qu'au 1^{er} octobre et non pas au 1^{er} juillet. Nous avons eu cette information hier soir et nous allons la communiquer très rapidement aux représentants des employeurs car cette dernière information perturbe encore le déploiement de ce service.

Madame BABIN de la Meuse s'interroge sur la réserve relative à la Médecine au Travail.

Hubert BRUNEEL donne les explications suivantes : cette réserve est une particularité dans notre fonctionnement. La MSA gère le service public de la protection sociale des salariés et des exploitants agricoles en émettant et en recouvrant les cotisations pour les domaines de la famille, de la retraite, de la santé et des accidents du travail. La médecine du travail ou la santé au travail, est une branche qui n'est pas dans le champ strict de la Sécurité Sociale et qui peut-être organisée directement par les entreprises, ou des regroupements d'entreprises, en créant des associations de médecine du travail. Pour le régime agricole, la médecine du travail est organisée au sein de la MSA. Cela étant, les règles financières ne sont pas du tout les mêmes que celles appliquées pour la gestion du service public de la Sécurité Sociale. Il s'agit d'un fonctionnement autonome qui se caractérise par un financement reposant sur des cotisations appelées aux employeurs qui financent l'ensemble du service : médecins du travail, infirmiers de santé au travail et les équipes administratives. Ce service existe depuis de nombreuses années et la réserve a été constituée par les excédents de gestion qui ont été réalisés au cours des années antérieures. C'est une réserve qui est légale et qui, comme dans toute structure, sert à pouvoir garantir la pérennité financière de ce service.

Jean LEFEVRE, Echelon Local de Vitry le François souhaite intervenir sur 2 aspects : le premier en sa qualité d'assuré et le deuxième en sa qualité de délégué de l'échelon local.

En tant qu'assuré social, j'ai été confronté aux limites de la dématérialisation en voulant remplir la déclaration de revenus de ma mère décédée l'an dernier. Je n'ai pas pu accéder à son compte qui était fermé, ce qui me semble logique. Par contre, impossible d'obtenir l'attestation fiscale. Le notaire, en charge de la succession, ne l'avait pas non plus, ce qui est bien ennuyeux car je voulais vérifier la somme mentionnée sur sa déclaration de revenus et qui me paraissait erronée. De plus, j'ai appris que la période de référence mentionnée sur l'attestation fiscale était celle d'octobre à septembre. Pouvez-vous me confirmer ce point ?

Ma deuxième question concerne le rôle du délégué. En mars dernier, j'ai rencontré un agriculteur qui souhaitait prendre sa retraite. La constitution de son dossier a posé problème. En effet, une de ses filles reprenait une partie des terres et l'autre partie était exploitée par une autre personne qui refusait de signer le document de mutation des terres. N'y a-t-il pas d'autre moyen que de fournir ce document ? Par ailleurs, lorsqu'un adhérent rencontre des difficultés avec la MSA, ne pourrait-il pas nous interpeller et, en notre qualité de délégué, ne pourrions-nous pas avoir un rôle de « médiateur » ?

Hubert BRUNEEL : je propose de répondre, d'une manière générale, à la question concernant le problème que vous avez évoqué, car sur le dossier personnel, il m'est difficile de répondre précisément. Tous les ans, comme les autres organismes qui gèrent des pensions retraite, la MSA adresse à l'administration fiscale les montants qui doivent être déclarés pour les revenus. En effet, nous utilisons un dispositif de transmission dématérialisé des informations que nous détenons vers la direction des services fiscaux, qui les reportent sur les déclarations de revenus. Nous fonctionnons suivant les règles définies par les services fiscaux, à savoir l'année civile afin de calculer et de notifier l'impôt. Sur ces éléments de principe, voilà comment nous fonctionnons. S'agissant de votre situation particulière, je vous propose de vous voir après la réunion.

Concernant votre deuxième question sur le rôle de délégué, le Président souhaite vous répondre.

Philippe MENNESSON : il y a deux points dans votre question : la demande de retraite et votre rôle de délégué sur le terrain. Il est vrai que, lors de la constitution du dossier retraite, il est obligatoire de fournir certains justificatifs. Nous savons bien, les uns et les autres, que les relevés parcellaires ne sont pas toujours à jour et nous n'y prêtons pas vraiment attention. Nous le faisons au début, au moment de la déclaration de la PAC où les données figurant sur ce relevé étaient prises en compte dans le calcul d'attribution des primes PAC, mais avec les nouvelles règles d'attribution nous négligeons la mise à jour de ce document qui est indispensable pour la constitution du dossier retraite dès lors qu'il y a des transmissions de parcelles.

J'aborde maintenant le point concernant le rôle du délégué sur le terrain. Il assure le relais entre les adhérents, le Conseil d'Administration et la caisse. Lors d'un problème dans le domaine parcellaire, je ne vois pas ce que le délégué peut faire. Peut-être que, dans le cas que vous avez relaté, vous auriez pu intervenir auprès de l'exploitant qui avait des difficultés pour faciliter ses démarches? Comme je le disais dans mon rapport, les délégués sont le lien entre les adhérents et la MSA. Ils participent à beaucoup d'animations en milieu rural. S'agissant des problèmes administratifs, il faut les faire remonter aux administrateurs qui font le lien avec la direction et les collaborateurs MSA. Pour nous, il est très important d'avoir des délégués sur le territoire et c'est bien là toute la particularité de la MSA. Je crois qu'aucun autre régime de protection sociale ne peut prétendre avoir une relation aussi forte avec le territoire.

Béatrice FLAMAIN, premier collègue, Sainte-Menehould pose une question relative à la retraite et plus particulièrement sur la reconstitution de carrière. Elle cite l'exemple de membres de GAEC qui ne retrouvent aucun justificatif et que la MSA n'a pas d'archives informatisées antérieures à 1990 et de recherches sur les micro-fiches qui n'ont pas abouties. Comment peut-on prouver qu'il y a bien eu une activité permettant la validation de trimestres ?

Hubert BRUNEEL précise qu'il s'agit d'une situation particulière qui concerne la carrière d'une personne qui a été associée d'exploitation ou aide familial. Déjà, il faut bien considérer l'âge de l'aide familial pour examiner les droits à la retraite. Les services recherchent dans les bases et dans les archives dont nous disposons pour vérifier s'il y a eu versement de cotisations pour valider des trimestres d'activité. Par ailleurs, pour certaines périodes, nous pouvons prendre en compte des attestations sur l'honneur qui attestent de la présence effective sur l'exploitation agricole. Toutefois, nous devons être très rigoureux car nous avons eu, quelquefois, des attestations qui n'étaient pas toujours en conformité avec la réalité. Pour valider des trimestres, nous prenons en compte des périodes d'activité en qualité de membre associé ou d'aide familial. Cependant, un jeune qui a effectué des études secondaires ou supérieures ne peut pas avoir la qualité d'aide familial même si pendant son cursus scolaire il était présent à différents moments de l'année pour apporter sa contribution aux travaux de l'exploitation agricole.

RAPPORT MUTUALISTE

Alain DYJA invite à la tribune Bénédicte LHOTE, Présidente de la Commission d'Animation du Réseau et des Territoires de la MSA (CART) pour présenter le rapport mutualiste de l'année 2017.

Le rapport mutualiste valorise les actions dans lesquelles les élus et la MSA sont engagés et il permet d'en faire une présentation à l'Assemblée Générale. Cette année, la CART a souhaité mettre l'accent sur les projets que nous avons menés avec des partenaires.

Bénédicte LHOTE : en effet la MSA tisse de nombreux liens avec des partenaires pour mettre en œuvre ses actions et il nous est apparu important de mettre en lumière cette synergie avec les personnes, les associations ou les organismes avec lesquels nous partageons les mêmes objectifs

Nous avons retenu 4 actions qui illustrent la diversité des thèmes abordés et des partenariats mis en place au bénéfice des populations agricoles et rurales :

- « Femme et Homme en agriculture », et notamment l'action « Agricultrice : communiquer sur son métier ».
- Les conférences « Quand plaisir et désir riment avec vieillir ».
- La charte territoriale avec les familles,
- L'action « Et si on parlait du travail ? ».

Nous avons le plaisir d'accueillir les promoteurs de trois de ces projets qui vont pouvoir vous présenter leur parcours et la plus-value qu'apporte le partenariat. Je les remercie d'avoir consacré du temps pour participer à notre Assemblée Générale.

Pour chaque action, un binôme composé d'un partenaire et d'un représentant de la MSA viendra expliquer quelles ont été leur démarche et leur implication. Pour l'une des actions, notre partenaire n'était pas disponible aujourd'hui mais le service communication l'a rencontré et a pu réaliser une interview filmée.

Alain DYJA : sans plus attendre je demande à Camille GUSTAVE et Fanny MAHAUT de nous rejoindre pour aborder le projet « Femme et Homme en agriculture » mené dans les Ardennes.

Madame GUSTAVE vous êtes directrice adjointe du lycée agricole de Rethel et Fanny tu es agricultrice en production ovine dans les Ardennes et membre du Conseil d'Administration de la MSA. Je vous laisse le temps de vous installer et donne la parole à Bénédicte LHOTE.

Bénédicte LHOTE : tout d'abord, Fanny, peux-tu nous rappeler les objectifs de cette action et ton implication personnelle ?

Fanny MAHAUT : il faut remonter en 2009 pour trouver l'origine de ce projet qui a démarré sur le territoire des crêtes pré-ardennaises. Une vingtaine de projets portés par des femmes ont alors été financés dans le cadre d'un projet européen. Depuis 2015, la MSA et la Chambre d'Agriculture travaillent ensemble sur l'évolution et les enjeux de la place des femmes sur les exploitations agricoles, étant convaincus que les femmes constituent une source d'innovation, de dynamisme et d'emploi.

Le projet est global, il concerne aussi bien la cellule familiale que l'exploitation agricole, et la complémentarité entre les femmes et les hommes en agriculture.

Concrètement trois groupes ont été mis en place à ce jour : « Bien dans sa peau, bien dans ses bottes », « Trucs et astuces au féminin et au masculin », et « Agricultrices : communiquer sur son métier ».

Je me suis particulièrement impliquée dans l'action « Agricultrices : communiquer sur son métier » car il est vrai que la place de la femme en agriculture a considérablement évolué depuis plusieurs années alors que les représentations, elles, n'évoluent pas au même rythme !

Bénédicte LHOTE : Madame GUSTAVE, pouvez-vous nous dire pourquoi le lycée agricole de Rethel s'est impliqué dans cette action ?

Camille GUSTAVE : au lycée agricole de Rethel, nous avons une association de parents d'élèves très dynamique qui se propose toujours de mettre en place des actions ou des conférences, sur propositions de différents thèmes fournis par des enseignants. Une enseignante du lycée souhaitait travailler sur la représentation des femmes en agriculture et, à ce titre, nous a mis en relation avec des agricultrices et avec Nadège CARON de la MSA. A partir de là, nous avons monté cette action qui s'est déroulée en 3 temps avec une enquête réalisée par tous les élèves de l'établissement de la 4^{ème} au BTS. Ensuite, nous avons ciblé 5 classes pour réaliser un photo langage et enfin, un échange collectif entre les élèves et les agricultrices a eu lieu. C'était très important pour nous que les élèves puissent rencontrer des partenaires, des professionnels et avoir une part active dans ce type de projet.

Bénédicte LHOTE : Fanny, comment as-tu préparé tes interventions face à ce public de lycées ?

Fanny MAHAUT : nous sommes un groupe de 6 agricultrices à avoir travaillé avec Nadège CARON à partir d'un outil de photo expression. Concrètement, c'est un jeu d'une centaine d'images, parmi lesquelles nous en avons sélectionnées 31. Certaines représentaient vraiment l'agriculture et d'autres représentaient pour nous une autre facette de notre vie d'agricultrice sans que cela soit explicite.

C'est avec cet outil que nous avons rencontré les élèves par séquence d'une demi-heure en binôme avec un parent d'élève. Les élèves avaient pour question : « Selon vous, quelle place à la femme dans le monde agricole ? ». Nous les écoutions en collectant les images et les mots revenant le plus souvent.

Bénédicte LHOTE : et quelles sont les représentations de la femme chez les jeunes que vous avez rencontrés ?

Fanny MAHAUT : je retiens d'abord la bienveillance et la franchise des échanges que nous avons eus avec ces jeunes.

Ensuite, j'ai découvert que la notion d'isolement pour ces jeunes était différente de la nôtre. Cette génération a besoin d'être connectée, et donc être isolé au fin fond des Ardennes n'est plus un problème tant que vous avez du réseau !

237 jeunes ont répondu au questionnaire. Sans reprendre les réponses en détail, je peux vous dire qu'il reste du travail à accomplir. La place de la femme a évolué mais les représentations archaïques ont la vie dure, notamment chez les garçons.

Il me semble que, parmi les élèves que nous avons rencontrés, les élèves de seconde et ceux dont les exploitations familiales ont des productions diversifiées ont une image de la femme en agriculture la plus en phase avec la société actuelle.

Néanmoins, je veux dire que tout ne va pas mal en agriculture et qu'avoir été au contact de ces jeunes qui s'engagent dans les filières agricoles avec enthousiasme nous a redonné de l'énergie !

Bénédicte LHOTE : Madame GUSTAVE quels enseignements tirez-vous de ce projet ?

Camille GUSTAVE : au quotidien, nous n'avons pas encore vu de résultats car l'action s'est déroulée l'année dernière. La classe de seconde professionnelle, cette année, a dû choisir des options. La classe des filles s'est orientée vers les petits animaux et celle des garçons vers les gros tracteurs. Il serait très intéressant de retravailler avec cette classe l'an prochain, puisque ce sont des élèves qui seront en terminale, pour voir si ces échanges - il nous arrive encore d'en parler - on aboutit à quelque chose. Je retiendrais également un partenariat avec la MSA autre que celui que nous avons habituellement puisque nous sommes en relation avec la SST et que nous sommes souvent accompagnés pour différents projets à ce niveau. Mais, ce projet a été construit sous un autre angle ce qui a été très instructif. Je remercie encore Nadège CARON ainsi que les agricultrices.

Alain DYJA : je vous remercie Mesdames pour cette présentation très riche et nous aurons sans aucun doute l'occasion d'évoquer à nouveau ce projet aussi ambitieux qu'utile.

Et maintenant, Bénédicte je te laisse le soin d'annoncer la prochaine séquence.

Bénédicte LHOTE : oui, je vous propose de découvrir une action en direction des seniors que nous avons menée avec le Docteur Eric KARIGER.

Depuis de nombreuses années, la MSA développe des actions de prévention pour que chacun préserve son capital santé et puisse vieillir dans les meilleures conditions possibles. Cette action illustre bien la capacité à adapter et diversifier nos actions pour répondre aux attentes des seniors sur les territoires ruraux.

Interview du Docteur Eric KARIGER, médecin gériatre. « Voilà plus de 30 ans que je suis engagé auprès des personnes âgées et, plus globalement, auprès des personnes vulnérables. J'en ai fait ma spécialité médicale, mon engagement associatif et aussi politique. La santé, dans son sens le plus large du terme, correspond à un état de bien être physique, psychique, social et j'ajoute souvent des qualificatifs spirituels et religieux. Il s'agit, finalement, d'un état de bonheur humain individuel et collectif pour lequel les organismes de protection sociale, que ce soit le régime général, pour le plus

important d'entre eux, ou le régime de la MSA pour les salariés et les exploitants agricoles agissent. Ils interviennent au titre de la prévention au sens de l'éducation primaire sous différentes formes. Des conférences sont organisées et déployées, dont des conférences collectives comme celle que nous avons organisée avec la MSA l'année dernière sur l'ensemble des départements ruraux de la région Marne Ardennes Meuse.

Une de mes conférences, que j'affectionne tout particulièrement, est celle dont l'intitulé est « Faire rimer vieillir, désir et plaisir ». Non seulement parce qu'elle traite toutes les dimensions du bonheur, du bien-être et de la santé que l'on évoquait à l'instant, mais aussi parce qu'elle me permet de communiquer avec beaucoup d'humour et de pédagogie, sans prétention, en faisant appel à cet esprit, un peu carabin qui nous caractérise. Ainsi, on aborde les plaisirs les plus élémentaires de la vie, la relation, le plaisir nutritionnel, les bons vins mais aussi les plaisirs de la chair, les plaisirs de l'amour, les plaisirs de tout ce qui fait réussir la vieillesse qui est tout sauf une maladie. Quel que soit notre âge, quelles que soient nos fragilités, on a besoin d'aimer, on a besoin d'être aimé, on a besoin d'être caressé, on a besoin de pouvoir s'endormir la tête sur l'épaule d'un être que l'on aime. Ce sont toutes ces dimensions que l'on aborde à travers les cycles de conférences qu'on a pu mener avec la MSA l'année dernière. Globalement, il est vrai que c'est intéressant de dédramatiser la vieillesse et les petits maux, de constater qu'il y a des réponses toutes simples à des problèmes qui paraissent insurmontables.

J'évoquais la question de la relation à la chair. Une relation amoureuse peut prendre, sans mauvais jeu de mots et sans clin d'œil, différentes dimensions. On peut aimer à tout âge, on peut câliner à tout âge, on peut même avoir une performance sexuelle à tout âge.

Sur l'aspect nutritionnel, par exemple, on va casser les idées reçues : ce n'est pas normal de moins manger quand on vieillit, ce n'est pas normal de commencer à se priver quand on vieillit.

La vieillesse peut vraiment rimer avec plaisir, avec désir et avec, finalement, épanouissement quel que soit l'âge. Tous les âges sont beaux à condition d'en être vraiment fier, de prendre conscience qu'il faut vivre le présent, ne pas être ce qu'on n'est plus, ne pas vouloir ce qu'on n'est pas encore. Quand on réfléchit bien, chaque tranche d'âge est une chance de vie à la condition d'accepter son âge.

Bien vieillir est une ambition simple qui répond à nos contemporains. Globalement, je dirais que la santé, le bien être, le bonheur, le bien vieillir, cet idéal du genre humain sont de pouvoir atteindre son âge génétiquement programmé avec le maximum de possession de ses moyens pour jouir de la vie dans toutes ses dimensions, tant sur le plan physique, psychique ou social. Ce qui est fondamental quand on observe les populations de la naissance jusqu'à la mort et quel que soit l'âge, c'est que l'enjeu majeur d'une personne, pour être heureuse, est d'être en relation. Nous sommes des êtres de relation. Ce qui donne sens à la vie, finalement, c'est notre capacité à rester en relation avec les gens qu'on aime. Cet enjeu de la relation est fondamental. Au cœur de cette relation, on va retrouver toutes les fonctions sensorielles, sensitivo sensorielles, on va retrouver tous les plaisirs de la vie.

Le problème de notre société aujourd'hui est qu'elle est gérontophobe. Le diagnostic est accablant sur le regard que porte la société sur la vieillesse en général et, a fortiori, quand la vieillesse est synonyme de vulnérabilité. Derrière la vulnérabilité, derrière la fragilité, il y a du sens. Il peut y avoir du plaisir, il peut y avoir des bonheurs à condition qu'il y est encore de la relation, à condition que le regard que nous portons sur les plus vieux d'entre nous, sur les plus fragiles d'entre nous soit un regard d'humanité, un regard où on sait voir les capacités et les potentialités des personnes et pas forcément ce qui ne va pas.

Donc, les signes de vieillesse, ne sont pas des signes de laideur, des signes qu'il faudrait masquer, dont il faudrait avoir honte. La honte passe par le regard qu'on nous porte et par cette culture du jeunisme, où il n'y aurait qu'un modèle de vie réussie dans le jeunisme et dans la performance. On peut être performant, on peut être heureux, on peut être en bonne santé, on peut vieillir, en désir et en plaisir. Cela passe aussi par le regard des autres ».

Bénédicte LHOTE : en 2017, 173 personnes ont participé aux 6 conférences organisées dans les Ardennes et la Marne.

Sachez que d'autres conférences seront organisées sur ce thème en 2018, dans la Marne et dans la Meuse.

Alain DYJA : je demande maintenant à Pascale CHEVALOT et à Christelle CHAMPENOIS de nous rejoindre, pour évoquer la Charte territoriale avec les familles.

Pascale CHEVALOT, vous êtes Présidente de la Communauté de Communes du Perthois Bocage et Der dans la Marne, et Christelle tu es à mi-temps salariée sur l'exploitation agricole de ton mari dans la Marne et pour l'autre mi temps salariée d'un organisme professionnel agricole. Tu es également membre du Conseil d'Administration de la MSA. Je vous laisse le temps de vous installer et donne la parole à Bénédicte LHOTE pour présenter votre projet.

Bénédicte LHOTE : Christelle, peux-tu nous expliquer ce qu'est une charte ?

Christelle CHAMPENOIS : une charte est un projet de développement social local, c'est-à-dire que, pendant une période de trois ans, la MSA propose à une Communauté de Communes de mettre à disposition plusieurs travailleurs sociaux selon une méthodologie adaptée pour accompagner la collectivité à élaborer des projets avec les habitants et les acteurs locaux sur des thèmes définis ensemble, après un diagnostic qui mobilise la population. Ces chartes sont menées dans le cadre de l'action sanitaire et sociale, définie par le Conseil d'Administration de la MSA. Elles ont pour but de lutter contre l'isolement et de développer les solidarités et les services. D'ailleurs, les pouvoirs publics ont confié à la MSA une mission d'animation des territoires ruraux.

Nous avons accompagné une charte des solidarités avec les aînés de 2015 à 2018 dont nous avons pu présenter quelques réalisations l'an dernier à l'Assemblée Générale. Nous démarrons une charte avec les familles depuis le début de l'année pour trois années car le territoire est également fragile en matière de services aux familles. Nous avons d'ailleurs signé une convention de partenariat qui associe la Communauté de Communes, la MSA et la CAF sur ce projet

Bénédicte LHOTE : Pascale CHEVALOT, pourquoi votre Communauté de Communes du sud de la Marne a choisi de s'emparer de cette proposition de charte ?

Pascale CHEVALOT : je préside la Communauté de Communes du Perthois Bocage et Der depuis sa création en 2014. C'est la plus petite Communauté de Communes, en nombre d'habitants, de la Marne. En effet, elle compte environ 5 800 habitants répartis dans 25 petites communes et 36 % de ces habitants ont plus de 55 ans.

La MSA s'est intéressée à notre territoire suite à des réunions de travail sur le vieillissement de la population organisées par le pays qui couvre l'arrondissement de Vitry le François. Elle nous a proposé, courant 2014, de s'engager dans ce partenariat avec elle pour le bien être des seniors. Je me souviens, lors de la première réunion en octobre 2014, de la réaction de beaucoup d'élus dans la salle lorsque Nadège CARON nous a expliqué les objectifs de la charte seniors, notamment lutter contre l'isolement et créer du lien social. Plusieurs élus avaient répondu, à l'époque « nos anciens ne souffrent pas de l'isolement, ils voient du monde, les voisins surveillent si les volets sont ouverts le matin ». Les personnes âgées ne se plaignent pas donc c'est qu'elles n'ont besoin de rien. Pourtant, comme vous l'a expliqué Christelle, ce n'est pas ce qu'a révélé le diagnostic. Depuis la réunion de présentation de cette charte à sa signature, beaucoup de chemin a été parcouru. Demander aux seniors ce dont ils ont besoin, les faire participer à la mise en place d'actions correspondant à leur demande, les associer à l'organisation des manifestations, bref faire travailler ensemble élus, associations et habitants dans un même objectif a permis à chaque acteur de mieux se connaître et de changer son regard sur l'autre. L' élu se rend compte qu'il ne faut pas penser à la place des autres et surtout ne pas parler à leur place.

Le bénévole s'aperçoit que mettre en place une action demande du temps malgré la bonne volonté des élus. Nous avons quelques bénévoles parmi nous qui insistent et s'aperçoivent que des actions sont longues à mettre en place et, à chaque fois que l'on se rencontre, ils nous posent la question. Cette charte a été une réelle opportunité pour notre Communauté de Communes et il nous fallait absolument la saisir pour plusieurs raisons. Nous avons pu constater que lorsque des diagnostics sont réalisés ils ne sont pas forcément suivis d'actions. Grâce à la charte, il était certain que des actions seraient conduites puisqu'elles ont été conçues par des gens qui souhaitaient qu'elles soient réalisées.

Nous avons profité du savoir faire de la MSA et de son expertise, mais aussi de ceux des autres institutions qui participaient au comité de pilotage. Elles ont pu mieux connaître nos territoires et nous avons pu mieux nous connaître ce qui a facilité le travail ensemble. Sans la MSA, son engagement et son fidèle partenariat, nous n'aurions jamais pu animer les 2 forums qui ont rencontré un beau succès. Bref, avoir une démarche où les habitants participent avec les associations et les élus à la conception et à la réalisation d'actions permettant d'améliorer leurs conditions de vie et leur bien être est enrichissant et permet de créer du lien social. Pour moi, cette démarche de développement social local, que je ne connaissais pas beaucoup et dont je ne m'étais pas trop préoccupée au départ, est une manière très intelligente de conduire une action sociale et de créer vraiment une dynamique sur notre territoire. C'est la raison pour laquelle nous allons continuer avec la charte famille.

Bénédicte LHOTE : Christelle, en tant que représentante du Conseil d'Administration, dans le comité de pilotage de la charte, quelle est ta fonction et ta plus-value ?

Christelle CHAMPENOIS : comme l'a précisé Alain DYJA, je travaille et j'ai trois enfants à gérer. Je vis dans une commune à quelques kilomètres de St Remy en Bouzemont. J'essaie au maximum d'être présente aux réunions et événements qui ont lieu sur le secteur. J'adore aller à la rencontre des bénévoles, des responsables d'associations, aller voir des élus locaux, discuter avec les salariés MSA. C'est toujours un moment d'échanges intéressant qui me permet de connaître leur motivation, de m'enrichir de cette motivation et de connaître leurs difficultés. Lorsque j'arrive en réunion de Conseil d'Administration à Reims, tous les administrateurs ne connaissent pas ce secteur et cela me permet de leur faire connaître, de leur expliquer où en est notre avancement dans ce projet car depuis le début, en 2015 jusqu'à maintenant, beaucoup de choses ont été faites. Tout n'a pas été réalisé car nous avons rencontré, quelquefois, des freins. Cela me permet donc de faire le lien entre le terrain et la « bureaucratie » comme j'ai envie de dire. J'insiste sur l'évolution car c'est important de voir comment tout évolue jusqu'au terme de charte pour les seniors en 2018. J'espère que la MSA a réussi à donner un élan, que ce n'est que le début et que plein de choses vont continuer à se réaliser car c'est bien là l'objectif. Il ne faut pas se dire « et bien voilà on n'a fait ça sur 3 ans et c'est fini ». L'objectif est vraiment d'amener un élan pour la pérennisation et la continuité du projet.

Bénédicte LHOTE : Pascale CHEVALOT, à la lumière de votre expérience avec la charte des solidarités avec les aînés, pensez-vous conduire la charte avec les familles de la même manière ?

Pascale CHEVALOT : la charte seniors a été un outil formidable pour nous, une vraie chance car notre petite Communauté de Communes, par rapport à d'autres, a très peu de moyens et n'a pas de service technique ou administratif. Lorsqu'on nous a proposé la charte famille, c'était vraiment une chance pour nous. Comme le précisait Christelle, le schéma départemental des services aux familles montrait que l'on avait un déficit dans l'accueil de la petite enfance et également dans la parentalité. Même si notre territoire est petit au Sud de la Marne entre Vitry le François et Saint-Dizier, nous avons la chance de voir notre population augmenter et de constater que des familles et des jeunes couples, avec ou sans enfants, s'installent dans beaucoup de villages. Nous sommes préoccupés par ce sujet car on souhaiterait que ces familles restent sur notre territoire. C'est la raison pour laquelle, c'est une réelle chance de nous engager, depuis janvier 2018, dans cette charte famille. Nous ne pourrions pas la conduire de la même manière que la charte seniors. En effet, nous avons l'expérience de la charte seniors qui nous a un montré nos faiblesses, le manque d'implication de certains élus, la lassitude de quelques bénévoles et les difficultés pour communiquer. Les familles ne sont pas comme les seniors qui arrivent à l'âge de la retraite. Elles ne sont pas habituées à participer à des réunions publiques, encore moins à des réunions où on va leur demander d'exprimer leurs besoins et leurs problèmes. Nous avons commencé par organiser 2 réunions publiques et, malheureusement, peu de familles étaient présentes. Cependant, nous avons eu des échanges intéressants. Il va falloir utiliser d'autres moyens de communication : les fameux moyens modernes de communication à travers les écrans, les sites web, des applications sur téléphone. Nous devons aller à la rencontre des familles. Nous, les maires des petites communes connaissons et savons où sont les familles. On peut se rendre à la sortie des écoles, à l'arrêt des abris de bus car malheureusement, il n'y a plus de lieux de rencontre dans chaque village. Cette fois, il va falloir aller à la rencontre non pas des seniors mais des jeunes, des ados, ceux qui sont âgés de 18/20 ans et eux, je ne pense pas qu'ils aient, sur nos petits territoires ruraux, l'habitude qu'on leur demande leur avis. Il faudra également rencontrer notre réseau d'associations qui s'implique beaucoup pour l'animation de notre territoire. Je pense que les bénévoles de la charte famille, nous allons les trouver dans les associations. La première phase de la

charte famille, ainsi que la partie diagnostic, seront un peu plus longues que pour la charte seniors, mais il ne faudra surtout pas les négliger car elles ont un rôle très important.

Enfin, j'ajoute que j'ai souhaité venir témoigner car, franchement, ce qui arrive à notre petit territoire rural est incroyable. Sans l'engagement de la MSA, et grâce à la mobilisation des collaboratrices : Nadège CARON, Cécile POINSART, Sandra DUFOUR, Christelle, et sans tous les partenaires nous n'aurions jamais pu réaliser tous ces projets. Nous avons offert des services aux seniors. Nous allons continuer avec les familles. J'ai déjà des idées, j'attends le diagnostic. Nous pourrions réaliser des actions intéressantes et je suis vraiment heureuse pour la population de notre territoire. Vraiment, un grand merci à la MSA.

Alain DYJA : je vous remercie Mesdames pour ces témoignages qui illustrent bien le partenariat entre des communes rurales et la MSA au service des populations et du développement des territoires ruraux. Je demande maintenant à Christelle HALIPRE et Aurélien HENON de nous rejoindre pour évoquer le projet « Et si on parlait du travail ? ». Christelle HALIPRE vous êtes conseillère en prévention des risques professionnels à la MSA et Aurélien HENON vous êtes producteur laitier dans les Ardennes. Je vous laisse le temps de vous installer et donne la parole à Bénédicte LHOTE pour évoquer votre projet.

Bénédicte LHOTE : Christelle HALIPRE, pouvez-vous nous expliquer comment ce projet est né ?

Christelle HALIPRE : tout a commencé en 2011, grâce aux inter-groupes féminins et au réseau TRAME, qui rassemble les groupements d'études et de développements agricoles, qui ont sollicité la CCMSA dans l'objectif de mener des actions pour amener le bien être dans les exploitations. La CCMSA a répondu à partir de 2012 en proposant une étude ergonomique confiée à Josiane VOISIN, ergonome indépendante, dans une dizaine d'exploitations, dont celle d'Aurélien HENON. Il s'agissait d'identifier des marqueurs qui peuvent être générateurs de mal être au travail.

Bénédicte LHOTE : Aurélien HENON, avec le recul, que vous ont apporté les conseils de l'ergonome et quels apprentissages en avez-vous tiré depuis votre installation ?

Aurélien HENON : nous avons été sollicités par l'association féminine des Ardennes dont ma mère fait partie. Je m'installais en même temps et cela correspondait aux attentes de l'étude entre parents et jeunes installés. En faisant le diagnostic avec Josiane VOISIN, nous nous sommes aperçus qu'il y avait un problème au niveau de l'organisation du temps de travail de la ferme, entre mes parents et moi, sachant que je continuais d'exercer à mi-temps mon activité d'inséminateur. L'organisation du temps de travail est très importante et on ne s'en rendait pas compte avant d'avoir participé à l'étude.

Bénédicte LHOTE : quelles sont les conclusions pratiques de cette étude pour les agriculteurs et les agricultrices ?

Christelle HALIPRE : il y a eu plusieurs résultats dont des éléments que l'on connaissait déjà mais qui ont été mis plus en lumière comme la charge de travail, la répartition du travail entre la partie professionnelle et la partie personnelle, l'interrogation de l'emploi ou pas d'un salarié et puis parfois des questions d'isolement de certains exploitants. Ces résultats vous pouvez les trouver sur 2 supports : le premier que l'on peut consulter sur le site SSA, sous la rubrique « Toutes les ressources documentaires » et qui s'appelle « Bien vivre le métier d'agriculteur » et le second sous forme d'un DVD « Et si on parlait du travail ? » dont nous verrons un extrait dans quelques instants.

Bénédicte LHOTE : la MSA Marne Ardennes Meuse propose un plan d'actions sur ce sujet. Pouvez-vous nous le présenter ?

Christelle HALIPRE : les conclusions écrites et le film étaient intéressants mais il fallait les exploiter. Les enseignements de cette étude ont permis de construire une démarche d'accompagnement centrée sur le travail réel et sur la prévention primaire, c'est-à-dire l'évitement du risque avant qu'il ne survienne.

Dans un premier temps, un ciné/débat «Et si on parlait de votre travail ? » où l'on projette un film et où on prend le temps d'un débat avec la salle sur les éléments que l'on retrouve dans ce film (témoignages des exploitants et intervention de l'ergonome Josiane VOISIN) qui mettent en lumière les facteurs que j'ai évoqués rapidement.

Le ciné/débat est vraiment une amorce mais après il est nécessaire de travailler sur le fond.

Nous proposons, dans un deuxième temps, une formation/action « Cultiver son bien-être au travail » qui a eu lieu à Rethel et qui vient de se terminer. Cette action/formation se déroule en 6 séquences qui permettent aux exploitants participant de s'approprier des outils d'analyse ergonomique afin de cerner leur problématique. En effet, l'ergonome ne pourra pas se rendre dans chaque exploitation mais l'intérêt est que chacun puisse adopter un nouveau regard sur son travail. C'est vraiment tout le sens de cette formation. Ensuite, un temps est consacré à la rencontre avec des partenaires du secteur agricole qui pourront accompagner le projet.

Pour illustrer cette démarche, je vous propose de visionner un extrait du DVD qui s'intitule « Les petites choses », au cours duquel interviennent un éleveur de bovins de l'Allier et Josiane VOISIN, l'ergonome.

Projection de l'extrait du DVD « Les petites choses ».

Bénédicte LHOTE : Christelle, vous avez encore des petites choses à nous dire ?

Christelle HALIPRE : cette démarche est basée sur le travail, comme vous avez pu le voir dans la vidéo. Travail réel et concret qui repose sur ce que l'on fait tous les jours. Nous travaillons également sur la stratégie de l'exploitation, c'est-à-dire « Comment les choix, qui sont faits en ma qualité d'exploitant, vont impacter ma santé de tous les jours ? ».

Bénédicte LHOTE : Aurélien HENON, avec le recul, que vous ont apporté les conseils de l'ergonome et quels apprentissages en avez vous tiré depuis votre installation ?

Aurélien HENON : avec l'ergonome, nous avons réorganisé le travail sur l'exploitation, suite à mon arrivée, même si j'y travaillais déjà un peu. Pour nous, il ne s'agissait pas « des petites choses » mais plutôt de « Qui allait faire quoi, dans quel sens et à quelle heure ». C'était très important. Après cette mise en place, le travail en a été facilité. Par la suite, nous avons réinvesti dans l'atelier lait et nous avons, à nouveau, sollicité l'ergonome pour essayer de placer au mieux les outils afin que le travail puisse se faire plus vite et que l'on puisse travailler seul ou pas. Voilà l'avantage d'avoir participé et d'avoir compris que l'ergonomie aide tout le monde, permet d'effectuer son travail plus vite et surtout en toute sécurité.

Bénédicte LHOTE : merci Aurélien HENON et Christelle HALIPRE pour vos interventions sur ce projet construit au plus près de la réalité des agriculteurs.

Alain DYJA : Bénédicte nous voici arrivés au terme du rapport mutualiste.

Bénédicte LHOTE : oui le rapport mutualiste s'achève, je remercie les partenaires et les élus qui sont intervenus. Je les remercie d'avoir pris du temps pour venir nous présenter leur démarche en collaboration avec la MSA, mais également pour l'effort de concision qu'il leur a fallu déployer pour expliquer en quelques minutes des projets qui ont demandé des mois voire des années pour les concevoir, les mettre en œuvre et les suivre !

L'implication sur le terrain de la MSA est à leur image, elle s'inscrit dans une démarche participative pour mobiliser tous les acteurs concernés, construire ensemble et réaliser des actions répondant aux besoins exprimés sur les territoires.

Cette méthode consiste à faire avec les personnes et non à leur place en suscitant l'initiative locale, en veillant à l'intérêt général, en s'appuyant sur les partenariats et en mutualisant les ressources.

Je vous remercie de votre attention.

Philippe MENNESSON remercie les participants au rapport mutualiste : Bénédicte LHOTTE, Fanny MAHAUT, Camille GUSTAVE, Pascale CHEVALOT, Christelle CHAMPENOIS, Christelle HALIPRE et Aurélien HENON qui viennent d'intervenir à la tribune ainsi que le Docteur Eric KARIGER. Il ajoute que les actions qui ont été présentées témoignent de l'action de la MSA sur les territoires et prouvent, une fois de plus, que la MSA est un acteur incontournable de l'animation du territoire rural. Certains peuvent penser que la MSA n'est qu'un régime de protection sociale qui reçoit des cotisations et verse des prestations, alors qu'elle a une mission supplémentaire qui est l'animation du milieu rural, qui ne doit pas être délaissé. Philippe MENNESSON remercie également tous les partenaires, dont les Communautés de Communes, qui ont un rôle clé pour animer les territoires.

Il clôt la partie statutaire de l'Assemblée Générale et propose de passer à la deuxième partie.

CONFERENCE : AGRICULTURE ET SANTE

Alain DYJA : présente le thème « Agriculture et Santé » qui est un enjeu majeur pour notre société et s'inscrit dans notre actualité. Une loi est débattue en ce moment au Parlement suite aux Etats Généraux de l'Alimentation.

De par ses missions, la MSA est très investie dans le domaine de la santé et apporte sa contribution aux objectifs de santé publique.

Avec les autres régimes de sécurité sociale, elle déploie de très nombreuses actions de prévention santé, notamment dans le domaine de l'alimentation pour permettre, à tous les âges de la vie, de garder son capital santé.

Avec son service santé sécurité au travail, elle assure des missions de surveillance médicale des salariés et accompagne les entreprises pour préserver la santé des actifs de l'agriculture, promouvoir leur sécurité et mettre en place des dispositifs de prévention adaptés à chaque filière et à chaque situation professionnelle.

Le Conseil d'Administration a souhaité profiter de l'Assemblée Générale pour aborder le thème de la santé sous un angle plus large que celui des missions de la MSA.

L'objectif est de mettre en perspective les enjeux de l'agriculture de demain et de la santé sachant que la mission première des agriculteurs est de nourrir la planète avec des produits agricoles de qualité dans des logiques responsables et durables.

Après plusieurs décennies de mutations technologiques et économiques, les modèles agricoles sont confrontés aux nouveaux enjeux environnementaux, sanitaires et sociaux. Les crises liées aux marchés et aux aléas climatiques et sanitaires atteignent en profondeur les agriculteurs.

Pour répondre aux souhaits de la société et aux préoccupations de santé publique, il convient de trouver des alternatives et des solutions, d'investir dans de nouvelles pratiques, de donner les moyens à l'agriculture de gérer la transition et de conjuguer performance économique, sécurité et qualité alimentaire, respect de l'environnement et gestion durable des ressources.

Bien sûr, il n'appartient pas à la MSA de définir les modèles agricoles de demain. Par contre, il lui semble intéressant de partager, avec les délégués, un point de vue parmi d'autres et une réflexion mettant en évidence les liens entre production agricole, économie, alimentation et santé, ceci à travers l'expertise d'un intervenant.

Ce sont les raisons pour lesquelles je vais laisser la parole à Christian REMESY, nutritionniste et directeur de recherche à l'INRA. Ingénieur de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Purpan, titulaire de thèses de 3^e cycle et d'Etat sur la nutrition, il a travaillé sur les maladies métaboliques et les micro-nutriments et a publié plusieurs ouvrages dont « L'alimentation durable pour la santé de l'homme et de la planète ».

Christian REMESY : je remercie Hubert BRUNEEL qui me permet de présenter un sujet qui me tient particulièrement à cœur, à savoir : comment mieux gérer la santé publique par l'agriculture et l'alimentation.

Après 50 ans de bouleversements complets de la chaîne alimentaire, il est vraiment important de réfléchir sur un cap nouveau. Chercher un mode alimentaire efficace à la fois pour la santé humaine, pour assurer une sécurité alimentaire à l'ensemble de la population et pour la santé de la planète. Il faut réellement prendre du recul sur ce sujet.

Nous avons un système alimentaire dominant qui a joué un rôle extraordinaire dont on ne pourra pas changer d'un claquement de doigts, sauf que ce système est peu adapté aux besoins de l'homme. Il est trop riche en produits animaux, il contient trop de produits transformés de faibles valeurs nutritionnelles. Il induit une réduction considérable du nombre d'agriculteurs. L'agriculture et la chaîne alimentaire sont responsables du quart des émissions de gaz à effet de serre. La dépendance aux intrants chimiques est très forte. On observe également des atteintes à la biodiversité, des conditions d'élevage industrielles parfois inacceptables, le tableau n'est pas très réjouissant et amène à réfléchir à un nouveau système.

Nous avons vécu une première transition alimentaire qui s'est traduite par une industrialisation considérable de l'agriculture et de l'offre alimentaire. On constate une baisse du budget alimentaire, un abandon des modes alimentaires traditionnels ce qui a pour effet une alimentation très riche en calories d'origine animale et en calories vides (calories dépourvues d'aliments utiles à notre corps). Ces faits ont pour conséquence, au niveau mondial, une épidémie d'obésité et une augmentation considérable des maladies dégénératives.

Nous devons donc engager une nouvelle transition alimentaire et, la première question à se poser, est : « Quelle serait la chaîne de transformation et de distribution alimentaire qui soit la mieux adaptée à la satisfaction des besoins nutritionnels humains ? » Il faudrait aussi modifier les modes d'agriculture, aller vers l'agroécologie, préserver l'environnement et maintenir les emplois « paysans ». Ce ne sont pas des vœux pieux. Il faut vraiment réussir ces mutations. De même, il est important de développer des élevages écologiques, la société a envie de voir des vaches dans les prés ou des poules qui ne soient pas enfermées. Il faut répondre à cette demande sociétale. C'est bien beau de vouloir que l'agriculture fonctionne mieux, il faut également être clair sur les manières de s'alimenter qui soient bonnes pour l'homme et pour la planète.

Dans ce cadre, il faut réfléchir sur les meilleurs éclairages que l'on peut donner aux relations entre alimentation et santé et quel serait le rôle de l'agriculture dans le développement d'une nutrition préventive. La nutrition préventive c'est l'art de bien se nourrir pour bien faire fonctionner tous les organes. En effet, il n'y a pas une façon de bien se nourrir pour le cœur, pour le cerveau, pour prévenir l'ostéoporose, non, c'est la même et unique façon de bien se nourrir qui permet la prévention de toutes les pathologies. Cette nutrition préventive doit se pratiquer à l'échelle d'une vie. Il ne faut pas se mettre au régime quand survient un problème. Il faut avoir un mode alimentaire qui permet de bien vieillir. Les recommandations sont très classiques mais elles ont des conséquences extraordinaires sur la chaîne alimentaire :

- modérer les apports caloriques,
- avoir une nourriture très diversifiée en produits végétaux et naturels,
- limiter la part des calories d'origine animale,
- équilibrer les apports en acides gras essentiels,
- réduire la consommation des produits ultra-transformés,
- faire suffisamment d'exercice physique.

Ces recommandations qui sont très claires, très consensuelles, ne sont pas réellement appliquées. Pourquoi ? Parce qu'il y a un niveau de vulgarisation très insuffisant. L'éducation nutritionnelle est encore très mal conçue, voire inexistante :

- le suivi nutritionnel des personnes est presque inexistant : une personne peut passer toute sa vie sans réellement avoir un échange approfondi sur la façon dont elle se nourrit et sur les erreurs éventuelles qu'elle commet,
- l'offre alimentaire est plutôt inadaptée avec une proposition trop élevée de calories d'origine animale et d'aliments ultra transformés,
- une accessibilité insuffisante aux fruits et légumes et aux matières grasses de bonne qualité.

Il y a beaucoup à faire !

En France, il est constaté un manque flagrant de nutritionnistes. Certes, il y a des nutritionnistes sur la place publique qui s'expriment dans les médias. Mais, à la différence de l'agronomie, le « corps de nutritionnistes » n'est pas encore réellement construit. A la place, on constate un « nutritionnisme », c'est-à-dire un marketing sur des nutriments qui nous dit : « il faut consommer des produits laitiers pour disposer de calcium, tels aliments pour disposer de probiotiques ». Il s'agit de vulgarisations nutritionnelles sur des nutriments valorisants plutôt que sur des modes alimentaires.

Tout ceci conduit les personnes à rechercher et à consommer des produits transformés munis d'étiquettes flatteuses ce qui conduit à une perte d'autonomie alimentaire, à des difficultés de faire des choix et, au final, à aucune vision globale de la question alimentaire.

Tout cela vient du fait que la chaîne de transformation alimentaire industrielle a pu se développer sans aucun encadrement. Je rappelle que l'on peut toujours mettre sur le marché le « pullule » des aliments et des boissons sans aucun problème car il n'y a pas d'obligation de qualité nutritionnelle mais simplement des obligations réglementaires. Cette chaîne est caractérisée par le fractionnement des aliments, beaucoup de purification et de raffinage avec, au final, un abus de sucre, de gras, de calories vides, de sel. On produit des aliments artificiels, on manipule le goût, on fait des pratiques marketing faites de nutritionnisme. Cette abondance de produits ultra transformés n'est pas satisfaisante pour la gestion de la santé. Par ailleurs, cela entraîne une déstructuration des comportements alimentaires. Il y a une limite à la nourriture industrielle. Chaque aliment est constitué d'une grande diversité de constituants énergétiques et non énergétiques dans une matrice complexe. Les aliments ultra transformés recomposés à partir d'ingrédients divers sont différents des aliments naturels et ne peuvent les remplacer. Il est évident, après avoir fait cette expérience de fractionnement et de recombinaison des aliments à outrance, qu'il va être nécessaire de revenir à des aliments de base qui ont gardé leur complexité et qui ont subi de bonnes transformations alimentaires.

La distribution alimentaire pose également des problèmes. On peut, si on est correctement éclairés, faire de bonnes courses dans un supermarché. Mais, globalement, il y a une influence négative de l'environnement alimentaire sur la possibilité de confectionner un caddy équilibré. Trop de boissons et d'aliments ultra transformés crée un déséquilibre et aboutit à des choix alimentaires qui ne sont pas bons pour la santé.

On peut dire que plus les citoyens sont moins éclairés sur le plan diététique, plus ils arrivent à être piégés par l'environnement des supermarchés.

Il faut mettre en valeur des modèles d'alimentation durable.

Vous connaissez tous les nourritures du bassin méditerranéen ? Il est vrai que, sur le plan épidémiologique, elles ont fait leur preuve car elles sont riches en produits céréaliers, légumes secs, fruits et légumes, poissons, huile d'olive. Ce sont des nourritures qui sont relativement frugales mais très efficaces pour vieillir en bonne santé. De même, on peut citer les nourritures asiatiques riches en riz, soja, fruits et légumes. Finalement, je vais extrapoler, on peut présenter comme modèle toutes les nourritures composées d'une très grande diversité de produits végétaux naturels et n'ayant pas ou peu subi de transformation avec un complément modéré de produits animaux. C'est ce dont nous avons besoin et il faut donc se recentrer sur ces modèles d'alimentation durable. Pour y parvenir il faut changer la chaîne alimentaire en facilitant l'accès des consommateurs à une large biodiversité végétale, améliorer la qualité de transformation alimentaire et celle des produits animaux, développer une offre d'huiles vierges, réduire l'offre et la consommation de produits ultra transformés.

Je ne vais pas pouvoir vous présenter en détail toutes les bases de la nutrition préventive, mais il est important que j'en explique brièvement les principes.

Un aliment est un apport d'énergie associé à une fraction non énergétique très complexe dans une matrice quelconque. Il faut comprendre que l'on crée des problèmes métaboliques si on purifie, si on raffine les aliments car, à ce moment là, l'énergie n'est plus associée aux composants non énergétiques. Le problème de cette nourriture industrielle, riche en calories vides, est qu'elle ne permet pas de couvrir les besoins nutritionnels et qu'elle induit un mauvais contrôle de la prise alimentaire. On connaît tous le rôle des glucides rapides et de la matière grasse dans la montée de l'obésité avec pour conséquence le développement d'un stress oxydant, l'augmentation des maladies inflammatoires, des maladies cardiovasculaires et des cancers.

Il faut se recentrer. Nous avons les moyens pour aller vers une alimentation plus protectrice. Dans ce cadre là, il faut savoir que les produits végétaux sont réellement à la base d'une alimentation préventive et durable. En effet, c'est la meilleure solution pour assurer la sécurité alimentaire et durable car passer par l'intermédiaire animal n'est pas une très bonne solution. Les végétaux sont indispensables pour la fourniture des glucides complexes, ils sont très efficaces pour la satisfaction de nos besoins en protéines et en acides gras, sans oublier de citer le rôle des fibres pour l'entretien du microbiote (le microbiote est l'ensemble des micro-organismes (bactéries, micro-champignons, protistes, virus) vivant dans un environnement spécifique, l'intestin par exemple), leur richesse en micronutriments protecteurs, et aussi leur rôle dans l'équilibre acidobasique.

La feuille de route est claire : notre comportement omnivore ne doit pas nous conduire à manger n'importe quoi. Il faut choisir des aliments qui sont, en priorité, à la fois bons à la santé de l'homme et à la fois bons à la santé de la planète.

La biodiversité végétale protège la santé à tous les niveaux : digestif, surcharge pondérale, lutte contre l'hyper-tension, la prévention du processus du vieillissement. Nous avons donc cette feuille de route à savoir : mieux gérer des produits végétaux de qualité et de grande diversité.

Et l'agriculture dans tout ça ? C'est la question clé. Vous savez tous, comme moi, à quel point les productions agricoles ont été dévalorisées parce qu'elles sont devenues des matières premières pour l'industrie. Il y a eu des développements de bassins de productions très spécialisés, des pertes de biodiversité alimentaire. On a sélectionné les productions sur des critères technologiques et, finalement, l'agriculture a perdu la main sur la gestion de la santé. Comment essayer de reprendre un peu le contrôle ? Comment donner à l'agriculture un rôle plus clair, plus efficace dans la gestion de la santé ?

Voici quelques pistes. Il faudrait :

- en premier lieu, modifier l'offre en produits animaux pour qu'elle soit plus raisonnable et de meilleure qualité,
- valoriser l'offre de l'agriculture biologique car les produits biologiques ont un intérêt évident pour la santé,
- améliorer la qualité nutritionnelle des produits végétaux,
- prendre la charge d'une nouvelle transformation alimentaire,
- développer les circuits courts,
- relocaliser la production pour l'approvisionnement de la restauration collective.

Autre point important, il faudrait développer les élevages écologiques car, comme je vous l'ai déjà dit, il y a une aspiration sociétale au respect de la vie animale. La population aspire à voir les animaux traités dans des conditions écologiques normales, sachant que, pour cela, il faut cesser de consommer autant de produits animaux. Les produits animaux représentent plus de 30 % de calories dans notre assiette. Pour mieux se porter, on devrait réduire leur consommation à 15 ou 20 %. Une recommandation forte serait de parvenir à réduire de moitié la consommation de produits animaux en 20 ans. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est une étude qui a été effectuée par SOLAGRO (entreprise associative visant à ouvrir d'autres voies pour l'énergie et l'agriculture, pour une gestion économe, solidaire et de long terme des ressources naturelles) sur ce sujet.

C'est donc une piste très importante car il faudra adapter les modes d'élevage pour améliorer la qualité nutritionnelle des produits animaux, en particulier celle des produits laitiers. Tout ceci pourrait contribuer à diminuer l'intensification de l'agriculture.

Les produits biologiques sont aussi une solution pour avoir une alimentation durable, pour leurs impacts écologiques, leurs qualités nutritionnelles, pour la diversité de leur production (céréales, légumes secs, huiles), pour l'absence de pesticides (fruits et légumes) et, enfin, pour la prédominance des circuits courts.

Cependant, pour être durable, un mode alimentaire biologique doit se différencier d'un mode alimentaire conventionnel. Pour ce faire, si on souhaite consommer bio, il faut consommer moins de produits animaux et des produits alimentaires mieux transformés.

Par contre, les limites du bio sont nombreuses :

- une efficacité agronomique parfois réduite,
- une offre alimentaire encore limitée,
- des prix de vente élevés,
- des origines parfois lointaines (comment un produit peut-il être qualifié bio alors qu'il vient d'un pays lointain et qu'on ignore comment il a été produit ?),
- une gamme industrielle de produits bios selon la logique du système conventionnel.

Dans votre région, si riche en plaines céréalières, je souhaite parler de la filière blé/pain. Une des missions de l'agriculture serait d'améliorer la qualité de ces productions végétales.

Vous savez, comme moi, que le blé a été sélectionné sur des critères agronomiques de rendement issus de critères technologiques de force boulangère. Tout ceci a conduit à la modification du profil des protéines du gluten. Avec l'industrie de l'amidonnerie, du gluten est disponible donc on le rajoute dans les farines ce qui produit du pain blanc qui a une valeur nutritionnelle insuffisante et, en général, tous ces produits ne sont pas panifiés au levain. Ces profils conduisent à une phobie du gluten qui est contre productive. Il est clair que le blé n'a jamais été réellement sélectionné pour sa valeur nutritionnelle, il faut s'orienter vers quelque chose qui soit plus sûr pour les consommateurs et pour mettre un terme à cette phobie du gluten.

Une autre chose qui pourrait être entreprise par l'agriculture serait d'assurer une meilleure fourniture de matières grasses de qualité en diversifiant les cultures oléagineuses : colza, tournesol, lin, cameline, pour avoir un bon équilibre en oméga 6 et en oméga 3 ainsi que de sélectionner des variétés pour la qualité de leurs huiles vierges. En effet, produire des huiles vierges à la ferme ou dans des circuits de proximité serait un changement très important car la qualité des matières grasses impacte beaucoup sur la santé.

Je vais bientôt terminer mon exposé et je souhaite aborder le thème de l'approvisionnement de la restauration collective.

Un objectif a été fixé et consisterait à aboutir à l'utilisation de 50 % de produits bios, locaux ou écologiques dans la restauration collective d'ici la fin du quinquennat. Tout ceci pour une meilleure valorisation des productions, une amélioration de la valeur nutritionnelle, une diminution des empreintes écologiques, un développement des emplois dans la restauration, par exemple.

On pourrait se poser la question de faire un bilan alimentaire au niveau d'un territoire ou d'une région en faisant l'état des lieux des productions agricoles, des consommations actuelles et des besoins nouveaux pour une meilleure gestion de la santé publique et avoir un plan de redéploiement des productions agricoles à l'échelon de 5/10 ans ou plus, de façon à aboutir à une situation plus satisfaisante.

Evidemment, le public reçoit des informations qui sont trop contradictoires, trop réductrices et qui seraient bon de développer, y compris dans le cadre de la MSA.

Développer une vulgarisation compréhensible par tous en consommant :

- des produits céréaliers peu raffinés (pain bis type 80) et des légumes secs,
- une crudité sous diverses formes à chaque repas,
- une viande et ou un produit laitier une fois par jour seulement,

et aussi :

- en choisissant des huiles vierges plutôt que raffinées,
- en réduisant la consommation de produits ultra transformés riches en calories vides (sucres et gras ajoutés),
- en privilégiant les fruits et les légumes de saison.

Cette feuille de route est extrêmement importante pour gérer la santé.

On peut reprendre ces conseils très simples pour confectionner une assiette bonne pour la santé de l'homme et celle de la planète dont voici quelques règles :

- limiter la consommation de produits animaux et les associer à une large base végétale,
- consommer suffisamment de crudités en début de repas,
- veiller à diversifier la consommation de produits végétaux (rôle fondamental des associations végétales du type céréales/légumes secs : base de l'alimentation d'une large partie de l'humanité),
- porter attention à l'origine des produits et privilégier productions de proximité et de saison,
- éviter de consommer des produits ultra transformés.

Pour finir, je pense profondément que l'alimentation durable est la clé pour un mode de vie plus sûr et qui permet :

- une gestion plus efficace de la santé par une meilleure nutrition,
- une amélioration de qualité de l'environnement par le développement de l'agriculture biologique et d'une agroécologie nouvelle,
- une valorisation économique de la sphère alimentaire et la création d'emplois nouveaux,
- le maintien d'un tissu rural et la préservation d'un bon équilibre entre villes et campagnes.

Je vous remercie.

Alain DYJA : je vous remercie Monsieur REMESY. Vos propos ont suscité quelques réactions et commentaires dans la salle. Je donne la parole aux délégués et aux partenaires qui souhaitent vous poser des questions.

Jean-Pierre MABILLON, administrateur MSA. J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt votre intervention. Je suis de ceux qui ne comprennent plus très bien ... Ma mère se plaignait, dans le temps, auprès du médecin de famille en disant « Docteur, vous ne trouvez pas que mes enfants sont trop gros ? » et lui, il répondait « Madame, ils ne sont pas gros, ils sont forts, tout est question d'appréciation ».

Premièrement, aujourd'hui on mange ce que l'on mange. Je ne sais pas si vous saviez que vous étiez devant une assemblée composée majoritairement d'agriculteurs. On vit de plus en plus vieux. Alors, expliquez-moi comment j'ai pu consommer, arriver à l'âge que j'ai et espérer vivre encore longtemps ! On nous impose un certain nombre de choses, on nous dit « Faut pas manger ci, faut pas manger ça ». Moi, je suis de ceux qui mangent des fruits et des légumes moches, je suis de ceux qui mangent mal car je me déplace beaucoup et je ne mange pas très bien, ça m'arrive aussi d'aller dans les Mac Do, mais en tout état de cause, je ne pense pas que la viande soit nocive. J'ai prêté beaucoup d'attention à vos propos mais, par ailleurs, je constate qu'un Ministre du Gouvernement actuel vente partout qu'il faut arrêter le diesel, et, dans le même temps, on inaugure un paquebot qui consomme 9 000 litres/jour. Toutes ces questions restent posées y compris pour l'alimentation. C'est vrai qu'il faut faire des choses, certainement, mais je ne pense pas que vos derniers propos soient véritablement ce qui me permettra de vivre plus vieux.

Alain DYJA : on va prendre plusieurs questions et, de cette manière, on laissera le soin à Christian REMESY de répondre globalement.

Hervé LAPIE, Président de la FDSEA de la Marne. Je pense que dans l'alimentation et la santé, l'équilibre des repas (fruits et légumes, viandes etc ...) est primordial et indispensable. Nous sommes grands, costauds, plutôt en bonne santé et je pense que le partenariat qui est mené entre le monde agricole et la MSA est très important sur cet aspect là.

Autre aspect : l'espérance de vie a beaucoup augmenté en France. Je pense que les agriculteurs mais aussi les organismes tels que la MSA, et aussi l'intervention du Docteur KARIGER, sont des éléments très complémentaires et essentiels pour nous. C'est plutôt dans cette ambition là qu'on se porte et je dirais aussi que c'est dans l'équilibre de la culture française, dans sa diversité, c'est-à-dire qu'il y a de la place pour le circuit court, pour l'agriculture biologique, pour l'agro-industrie et je dirais également qu'il y a aussi de la place pour la géopolitique. Je crois qu'il ne faut pas que l'on soit trop égoïste en France. Il faut que l'on regarde ce qui se passe sur notre planète et le partenariat que l'on peut mener entre les pays francophones, notamment africains, pour trouver un moyen de développer une agriculture qui soit compétitive et qui permette aux hommes de rester sur les territoires. Je pense que tout ce que l'on a développé chez nous était dans l'objectif de garder les hommes, les femmes mais aussi les salariés qui sont des acteurs économiques de nos tissus ruraux. J'ajouterais que les combats que l'on mène aujourd'hui, c'est aussi pour garder des agriculteurs, des vignerons sur les territoires ruraux pour permettre de créer de l'activité économique ainsi que de l'emploi. Il ne faut pas être si tranché. Il y a de la place pour tout le monde. Il faut être très attentifs car, aujourd'hui, en France, on veut nous faire monter en gamme sur beaucoup de sujets en augmentant fortement les coûts de production et en acceptant des accords autour du CETA ou du MERCOSUR, de l'huile de palme avec l'usine TOTAL, qui veut sauver 250 emplois, mais qui va peut-être en détruire 1 200 ou 2 000 chez nous. C'est donc sur tous ces équilibres qu'il faut travailler.

Le syndicalisme agricole a toujours voulu travailler dans les compromis et dans les partages de solutions. C'est aujourd'hui dans ces difficultés que nous devons, et que nous allons agir pour réclamer une meilleure reconnaissance de l'ensemble de la profession agricole avec des revenus qui soient décents car, comme cela a été présenté tout à l'heure par Hubert BRUNEEL, en 2017, 29 % des chefs d'exploitation ont déclaré un revenu professionnel inférieur à 4 370,00 € par an. C'est donc là toute l'ambition de retrouver un projet agricole. C'est là que le Gouvernement doit partager une feuille de route pour un projet agricole qui respecte les hommes et les femmes sur les territoires et qui répond à cette diversité de l'agriculture entre l'agriculture biologique, le certiphyto et l'agro-industrie. Nous y avons tous notre place et je crois que nous n'avons pas à rougir de la qualité des aliments en France que l'on donne à consommer aux personnes dans un équilibre qui soit respectable autour du végétal et autour de l'animal.

Christian REMESY : tout d'abord, je tiens à dire que je ne résoudrais pas les problèmes politiques et je n'ai pas l'ambition de le faire. Je vous donne de grandes lignes, je persiste et je signe.

Concernant l'alimentation et la santé, je vous affirme que la longévité en bonne santé n'est pas excellente, c'est-à-dire que les gens vieillissent en mauvaise santé.

J'ai beaucoup apprécié l'intervention du Docteur KARIGER car effectivement elle fait passer des messages positifs mais, ces messages positifs, il faut aussi les faire passer en matière d'alimentation.

Quels sont ces messages ?

Premièrement, on consomme trop de calories d'origine animale. Si vous voulez me démontrer le contraire en tant que nutritionniste, levez le doigt. C'est comme cela, on consomme trop de calories d'origine animale, ce n'est pas bon pour la santé humaine, je n'y peux rien. Je préférerais défendre les éleveurs, moi-même je suis fils d'éleveur. Ce n'est pas utile de consommer autant de calories d'origine animale comme on le fait actuellement. Pour des raisons de santé publique et des raisons d'origines diverses, il faut réduire cette consommation de calories d'origine animale. C'est une vérité absolument claire.

Deuxièmement, et c'est tout aussi évident, il existe beaucoup trop de produits ultra transformés de mauvaise qualité. Si vous souhaitez continuer à consommer ces produits, faites le, mais ce n'est pas bon pour la santé, des enquêtes le prouvent.

Il faut retenir ces choses primordiales : moins de calories animales et de meilleure qualité, consommer des aliments mieux transformés et éviter ceux ultra transformés, ce n'est pas bon pour la santé. C'est mon message principal de nutritionniste.

Ensuite, si je n'ai pas été compris sur d'autres sujets, je n'y peux rien. Je vous dis les choses telles qu'elles sont et, si vous voulez me démontrer l'inverse, je vous laisse mon adresse mail afin que vous puissiez le faire.

Par ailleurs, on peut dire que toute l'agriculture française est formidable. Non, ce n'est pas vrai. En effet, quelquefois le « trop est l'ennemi du bien ». Ce n'est pas parce qu'un agriculteur va produire 100 quintaux de blé que c'est l'idéal sur le plan nutritionnel. Ce n'est pas vrai. Ce n'est pas idéal sur le plan de la gestion de l'environnement ainsi que sur le plan de la gestion nutritionnelle. Je peux affirmer à tous les boulangers de France et de Navarre que nous sommes allés trop loin dans la recherche de variétés pour la fabrication du pain. On ne fait pas du bon champagne avec n'importe quel cépage. Le bon pain on doit le faire avec les meilleures variétés de blé cultivées de la meilleure façon possible.

Philippe MENNESSON : votre exposé suscite beaucoup de débats. Je suis Président de la MSA Marne Ardennes Meuse, agriculteur/céréaliier. Je cultive du blé, et je pense produire des produits de qualité même à 100 quintaux.

Lorsque vous dites que l'on consomme trop de protéines animales, je crois que tout est question d'équilibre aussi bien dans l'alimentation que dans la pratique de l'agriculture.

Il est vrai que les produits ultra transformés dénaturent souvent la qualité des produits que nous, agriculteurs, cultivons.

Je reprends les propos d'Hervé LAPIE. Nous sommes dans une région agro-industrielle (production d'éthanol, de malt par exemple), qui emploie un nombre important de salariés. Il ne faut pas oublier d'allier l'alimentation, qui est très importante pour la santé, à l'économie d'une région qui permet aux gens d'acheter des produits de qualité, car les produits de qualité « haut de gamme » valent un certain prix. Il faut donc que nos adhérents, nos citoyens puissent acheter ces produits.

Un autre point est celui de la diversité de l'agriculture. En effet, il existe plusieurs agricultures. L'agriculture intensive a sa place, l'agriculture biologique a sa place ainsi que les circuits courts. Dans notre région, il existe ces 3 formes d'agriculture. Ce qu'il faut faire, c'est essayer, ensemble, de construire une agriculture afin de produire des produits de qualité mais qui n'enlève pas non plus le plaisir de manger, qui fait attention à l'économie de la région, je crois que c'est primordial.

Votre intervention était importante et a suscité des débats. Beaucoup de sujets évoqués sont vrais et permettront aux participants de réfléchir, mais, sur ces éléments, à nous de nous adapter afin que les uns et les autres y trouvions notre intérêt.

Monique PERARD, secteur de Varennes en Argonne dans la Meuse. Agricultrice.

J'ai apprécié votre intervention. Je souhaiterais connaître la proportion glucides/protides/lipides pour une alimentation équilibrée. Vous ne savez pas ?

Je voulais ajouter à tous les propos cités précédemment, que l'on nous demande de faire de l'agriculture de qualité pour l'industrie. Je suis productrice laitière. A un moment donné on nous dit « il faut que les vaches produisent du lait avec un taux protéique élevé ». Aujourd'hui, alors que le marché du beurre redevient intéressant il faut du lait avec beaucoup de matières grasses. Moi, je fais mon fromage et mes yaourts pour notre consommation familiale. Lorsque je demande à certains parents pourquoi ils achètent du lait en grande surface et non pas à la ferme pour leurs enfants, ils me répondent que mon lait n'est pas digeste, qu'il est trop lourd et trop gras. Je trouve que c'est quand même dommage et, sur ce point, j'adhère totalement à votre discours.

Christiane REMESY : je ne suis pas sûr d'avoir saisi totalement votre question. Je partage tout à fait votre opinion sur le lait. Il faut savoir que l'on a mis trop l'accent sur la consommation de produits laitiers, il faut en consommer, même si certains les diabolisent. Mais, on n'a pas besoin de consommer un produit laitier à chaque repas. Le PNNS (Programme National Nutrition Santé) est revenu sur cette recommandation qui était tout à fait excessive.

Ensuite, ce qui est effectivement excessif, c'est le fractionnement des produits laitiers. En effet, on met sur le marché des produits qui ont été réduits en matières grasses et qui ont perdu à la fois leur goût et leur richesse en vitamines.

En clair, concernant les produits laitiers, il faut conduire des élevages plus écologiques. Le fait d'avoir des productions laitières à 10 000 litres de lait par an et par vache, en privilégiant les ensilages et les tourteaux de soja n'est pas recevable. Ce n'est pas de cette manière que l'on fait des bons produits laitiers car ils n'ont pas la bonne teneur en oméga 3. Effectivement, il faut consommer du lait, mais du lait de qualité, produit à partir d'aliments de qualité dans des conditions d'élevage écologiques et faire attention que les procédés de transformation en aval ne dénaturent pas les produits laitiers.

Cet exemple démontre l'importance du rôle de l'agriculture pour permettre d'améliorer les productions afin que les consommateurs bénéficient de la qualité des produits, et non pas de procédés d'intensification et de transformation industrielles qui, à la fin, feront perdre le bénéfice de tout le travail effectué en amont.

Thierry BUSSY : Vice-Président du département de la Marne, agriculteur en polyculture et élevage de vaches allaitantes.

J'ai des broutards qui sont partis ce matin pour l'Italie. Je suis rassuré il y aura au moins quelqu'un pour les consommer. C'est pour la boutade. Mais je suis quand même un peu surpris, voire un peu choqué, car cela me gêne d'entendre ce genre de discours qui prône le végétal, vous l'avez quand même beaucoup dit. Je suis tout de même un peu rassuré en me disant qu'il faut manger de la viande une fois par jour. Je me permets de vous rappeler, qu'à l'échelle de la planète, si tout le monde mangeait de la viande une fois par jour, nous n'aurions pas assez de production.

Le rôle de l'agriculture, le rôle de nos agriculteurs, de nos territoires est de nourrir les hommes en priorité.

Il faut se rappeler, qu'à l'échelle du temps, il y a eu des périodes de famine et une partie de la population mourait de faim.

Après, avoir une vision un peu réfractaire en disant on va aller vers un modèle biologique je ne suis pas contre, je défends l'agriculture et nos territoires au sens large car je pense que l'on a besoin de toute l'agriculture sur nos territoires, y compris l'élevage. Il faut faire très attention aux discours car, si on supprime une bonne partie de l'élevage dans nos territoires, on supprime également ces derniers.

Je suis élu local. Je ne vais pas laisser dire des propos contre l'élevage car on a besoin de l'élevage pour aménager nos territoires et faire de notre pays ce qu'il est aujourd'hui. Bien évidemment, il y a des avantages et des inconvénients. Mais, être autour d'une table en mangeant de la viande, associée avec des fruits et des légumes, est aussi un plaisir. Tout est une question d'équilibre et de dosage. Il faut aussi avoir une alimentation « plaisir ». On ne peut pas avoir une alimentation uniquement basée sur les végétaux pour vivre plus longtemps. De plus, ce n'est pas du tout sûr car à un moment on constatera des déséquilibres qui aboutiront à des dysfonctionnements.

Aujourd'hui, on fait des études, y compris au Conseil Départemental, où on a des défenseurs d'une agriculture qui ne serait que biologique. Il faut savoir que, si tel était le cas, en France on ne nourrirait que les deux tiers de la population. Ce qui veut dire, qu'au niveau mondial, 90 % de la population mourrait de faim.

On ne peut aller contre le progrès de notre agriculture, c'est ce qu'on nous a demandé de faire mais, à un moment, il faut s'adapter aux besoins. Je me répète mais, attention aux discours. Il faut faire vivre nos territoires, j'ai bien entendu les vœux de la part de la MSA.

Vous avez eu un exposé fort intéressant et vous avez dit des choses convaincantes. Mais moi, je vous le dis je ne repars pas convaincu. Je connais des éleveurs dans les territoires ruraux qui, aujourd'hui, sont en difficultés, en souffrance. Nous sommes à la MSA, donc la situation est connue.

Il faut donner des perspectives à tout le monde. Il ne faut pas dire « Maintenant on ne mange que du bio, que du végétal ». Par ailleurs, on voulait imposer, dans les restaurations collectives, des repas uniquement végétaux. Il faut leur laisser le choix d'une alimentation équilibrée, c'est ce qui est

fait dans le département de la Marne en prônant une partie d'agriculture biologique ainsi que des circuits de proximité. J'insiste sur les circuits de proximité, et non pas sur les circuits courts comme vous l'avez évoqué. En effet, pour les circuits de proximité plusieurs intermédiaires peuvent être sollicités mais toujours dans un périmètre autour de la consommation, alors qu'un produit issu d'un circuit court peut parcourir 10 000 kms avant de nous parvenir. Un produit bio venant du Chili, personnellement, je ne le consomme pas.

Il faut être prudent par rapport à ce que l'on dit, surtout quand on est à la tribune. On entend des effets d'annonce qui sont plutôt contre l'agriculture que l'on défend depuis des années et il faut être très vigilant par rapport à cela.

Vous avez dit des choses très intéressantes mais nous, en notre qualité d'élus locaux, nous avons entendu les vœux énoncés tout à l'heure et qui vont, pour certains d'entre eux, dans le sens des territoires ruraux. On peut citer un exemple : le très haut débit, la résolution des zones blanches concernant la téléphonie. Par contre, je ne sais pas s'il y a des députés ou des représentants des députés dans la salle mais, avec l'arrivée de la limitation de la vitesse à 80 km/h sur les routes nationales, l'augmentation incessante du prix du carburant il faut que l'on défende nos territoires ruraux et que l'on soit attentifs sur le fait de pouvoir continuer d'y travailler et de les faire vivre.

Christian REMESY : une fois de plus, je ne suis l' élu de personne et je ne résoudrais pas les problèmes politiques.

Je ne comprends pas que vous parliez de l'élevage. Il y a des élevages. Il y a le vôtre, il y a des élevages de poulets industriels, il y a des élevages de porcs de plein air, des élevages de porcs industriels, de poules en plein air, de poules en cages. Le problème, c'est de mettre tous les élevages dans le même panier. Non, il n'y a pas l'élevage, il y a une multitude d'élevages. De même, il n'y a pas une agriculture, bien évidemment il y a plusieurs sortes d'agriculture.

Ne défendons pas l'élevage en soi. On peut défendre un certain nombre d'élevages qui jouent un rôle qui est à la fois respectueux de la vie animale, qui sont faits dans des conditions écologiques et enfin qui jouent un rôle dans l'entretien des espaces naturels et dans la vie des territoires.

J'ajoute qu'il y a des élevages qui ne sont pas recevables.

Or, le problème c'est que les consommateurs actuels sont devenus des consommateurs un peu de « sarcophages » (animaux morts). On ne voit pas le « vivant » à travers des nuggets de poulets ou à travers ce type de consommation, on ne fait pas le lien avec les élevages industriels. Il y a un problème. On mange des produits animaux sans que cela corresponde ni à un plaisir, ni, en amont, à des conditions acceptables de production. Il faut savoir de quoi on parle. C'est la même chose concernant les élevages laitiers. Ils ne sont pas tous conduits de la même façon et, au final, la qualité du lait n'est pas la même selon les territoires et selon les conditions d'élevage.

Alain DYJA : nous arrivons au terme de notre Assemblée Générale. C'est un sujet très intéressant qui a animé l'Assemblée Générale. Je laisse la parole à Philippe MENNESSON qui va conclure notre matinée.

Philippe MENNESSON : au terme de cette Assemblée Générale, je vous renouvelle mes remerciements pour votre participation.

Je tiens à remercier Christian REMESY pour son intervention qui a déclenché beaucoup de débats.

Nous sommes une caisse de MSA. Il faut concilier l'agriculture et la santé et je crois que, pour l'instant, nous y parvenons. Les débats ont été très intéressants et ont suscité beaucoup d'interrogations.

L'agriculture a besoin de production, comme le disait Thierry BUSSY. Il faut allier la production et la qualité et même si des dérives existent, je pense qu'on y réussit plutôt bien.

Merci pour votre intervention qui a permis de conduire des débats importants sur la qualité de l'alimentation et sur la santé. Je crois que l'on parlera encore longtemps de cette intervention.

Les débats sont importants pour montrer qu'il faut parler, qu'il faut que l'on aille tous ensemble dans la même direction et que les chemins peuvent être différents.

Il faut aussi rappeler que nous sommes dans une région d'agriculture, qui vit de son agriculture. Notre environnement économique est basé autour de l'agriculture, de la viticulture et de l'élevage.

Mais notre environnement, ce sont des hommes et des femmes, des agriculteurs, des viticulteurs et des salariés qui vivent de l'agriculture et qui font vivre les territoires ruraux. Cela est essentiel et il ne faudrait pas perdre cela de vue.

Je souhaite associer à mes remerciements les salariés de la MSA qui ont préparé cette réunion et qui ont organisé cette Assemblée. Je sais que cela représente un investissement important.

Merci aux équipes de Jérôme CARON, de la communication, de la logistique et de la vie institutionnelle. Merci au comité d'organisation. Je vous invite à rejoindre le rez de chaussée afin de partager ensemble le déjeuner.

Le Président MENNESSON déclare close l'Assemblée Générale.

Le Président,

Le Secrétaire,

Philippe MENNESSON

Hubert BRUNEEL

Marie-Bernard CHRETIEN
Délégue 1^{er} collègue Meuse

Christine SOMME
Délégue 2^e Collège Ardennes

Marie-Thérèse FOY
Délégue 3^e Collège Marne



CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

MSA Marne Ardennes Meuse

Madame la Déléguée,
Monsieur le Délégué,

Je vous invite à participer à l'**Assemblée Générale de la Mutualité Sociale Agricole Marne Ardennes Meuse** qui se tiendra le :

Mardi 29 mai 2018
au Caveau de Castelnau à Reims

ORDRE DU JOUR

9^h : Accueil et émargement

9h30 - 11h30 : Assemblée Générale statutaire

- Constitution du bureau
- Approbation du PV de l'AG du 30 mai 2017
- Rapport d'activité du Directeur Général
- Présentation, vote de la résolution financière et des vœux
- Rapport moral du Président
- Rapport mutualiste

11h30 - 12h30 : Conférence "**Agriculture et santé**"
animée par **Christian REMESY**, Nutritionniste et Directeur de Recherche à l'INRA.

12h30 : Déjeuner

Pour la bonne organisation de cette journée, vous voudrez bien **nous retourner le bulletin réponse joint dans l'enveloppe T avant le 15 mai 2018.**

Je compte vivement sur votre participation et vous remercie de bien vouloir relayer l'information autour de vous. Si vous ne pouvez pas être présent(e), il est important de nous renvoyer votre pouvoir. Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président
Philippe MENNESSON



L'essentiel & plus encore

VOTRE MSA LABELLISÉE DIVERSITÉ